

COMPTES CONSOLIDÉS
SEMESTRIELS CONDENSES

30 juin 2011

CREDIT MUTUEL NORD EUROPE

Faits caractéristiques du 1^{er} semestre 2011

I. Activité

- Pôle bancassurance France

L'activité du réseau du CMNE au 1^{er} semestre 2011 est à l'image du climat économique incertain avec une activité générale plutôt faible dominée par le maintien d'une épargne la plus liquide possible et d'une demande de crédit atone.

Globalement, la collecte d'épargne a sensiblement diminué comparée au 1^{er} semestre 2010 avec 279 M€ contre 310 M€, soit une baisse de 10%.

La collecte d'épargne bancaire est redevenue positive avec +39 M€ contre -30 M€ ; en revanche, la décollecte de parts sociales est marquée avec -62 M€. Pour sa part, l'épargne assurance a légèrement baissé à 328 M€ contre 339 M€ tandis que l'épargne financière reste en décollecte de 27 M€.

Il convient cependant de pondérer la faible performance des produits d'épargne par l'excellente tenue des comptes courants dont les soldes ont augmenté de 4%. Ainsi corrigée, la perception de l'épargne globale de la clientèle du CMNE n'est qu'en légère baisse avec 353 M€ de collecte contre 368 M€ à la même période de 2010.

En matière de crédit, le CMNE, qui privilégie une approche sélective des risques et la défense de ses marges, a connu une baisse de sa production à 892 M€ contre 942 M€ (-5%). Celle-ci se fait sentir sur tous les secteurs d'activité avec -4% pour les crédits à la consommation, -3% pour les crédits à l'habitat et -11% pour les crédits aux professionnels.

En assurance IARD, les portefeuilles en assurance de biens et de personnes ont sensiblement augmenté, respectivement de 3% et 15%, ce que reflètent les chiffres de production : 32 M€ (30 M€) en assurance de biens, 34 M€ (33 M€) en assurance de personnes, 11 M€ (10 M€) en assurance santé. Pour sa part, la prévoyance reste stable à 23 M€ de production.

Sur le semestre, le CMNE a vu son fonds de commerce s'éroder et compte désormais 1.047.000 clients.

- Pôle bancassurance Belgique

Au cours du premier semestre 2011, la banque BKCP a mis en route son plan Horizon 2015 avec comme objectif la transformation d'une banque produit vers une banque relationnelle. L'accent est mis sur la réalisation d'une plus grande pro-activité commerciale afin d'augmenter le cross-selling et la fidélisation de la clientèle.

Pour les clients particuliers, une nouvelle segmentation a été introduite avec le lancement du concept « Client Excellence » et, pour les clients « entreprises », le leasing a été lancé en partenariat avec CM-CIC Leasing.

En termes d'activité commerciale, le premier semestre 2011 a connu le lancement de trois produits structurés et le nouveau compte d'épargne BKCP Loyalty.

CREDIT MUTUEL NORD EUROPE

Faits caractéristiques du 1^{er} semestre 2011

Ensemble et avec un pricing attractif en comptes à terme, ces produits ont permis de réaliser une production d'épargne et placement de 100 M€. En crédit, le BKCP a réalisé une production de 123 M€, dont les 2/3 en crédits aux professionnels.

Le premier semestre 2011 a également été marqué par la mise à jour et la migration de l'hébergement des systèmes d'information de Steria Belgique vers Clearstream Luxembourg.

- Pôle entreprises

Par opposition avec le marché des particuliers et des professionnels, l'environnement économique apparaît aux chefs d'entreprise plus dégagé alors que la croissance reste encore modeste. Sans reprise marquée des investissements le Pôle Entreprises a ainsi enregistré un 1^{er} semestre 2011 plus tonique que le 1^{er} semestre 2010, notamment pour les filiales de crédit bail qui voient leurs encours se stabiliser pour le crédit-bail mobilier et s'étoffer de plus de 10% pour le crédit-bail immobilier.

La BCMNE a connu une augmentation de 5 % des flux confiés par ses clients et les commissions bancaires connaissent une croissance satisfaisante de 7%. Par ailleurs, la demande de crédits de fonctionnement à court terme est repartie à la hausse avec +6%, soulignant la meilleure tenue des carnets de commandes des entreprises.

L'action engagée au profit des ETI, Entreprises de Taille Intermédiaire, commence à donner des résultats et l'activité de l'Ingénierie Financière et Patrimoniale continue sur le bon rythme enregistré durant le 2^{ème} semestre 2010, confirmant ainsi la place que prend progressivement la banque sur le marché en lente reprise des LBO régionaux intéressant la transmission de PME de taille déjà significative.

Le risque reste globalement sous contrôle et les entités du Pôle n'ont pas à déplorer de lourds dépôts de bilan.

- Pôle assurances

NEA a encaissé 775 M€ au premier semestre 2011 dont 666 M€ pour ACMN Vie, 45 M€ pour NELL et 64 M€ pour ACMN IARD.

Les provisions mathématiques du marché de l'assurance vie sont en progression de 7 % sur un an. Elles s'établissent à 10.9 Md€ pour le pôle assurances en croissance de 10% sur un an. Avec 1,35 Md€, la part des supports en unités de compte dans l'ensemble des provisions mathématiques est de 12.9 % à fin juin 2011.

Les cotisations cumulées au premier semestre du marché de l'assurance vie sont en baisse de 11 % par rapport à la même période de l'année précédente. Les cotisations d'assurance vie du pôle NEA sont en recul de 21% sur la même période, mais les cotisations provenant du CMNE (329,3M€) sont remarquablement en hausse de 1% dans ce contexte général.

Les versements sur les supports en unités de compte sur le marché sont stables par rapport au 1^{er} semestre 2010, mais ils sont en hausse notable de 68% pour ACMN Vie (87,8 M€).

En assurance dommage, la progression des cotisations est de +8% pour ACMN IARD, soit le double du marché.

CREDIT MUTUEL NORD EUROPE

Faits caractéristiques du 1^{er} semestre 2011

- Pôle gestion pour compte de tiers

Dans un contexte de marchés financiers chahutés par la crise de signature des pays périphériques de la zone euro et les craintes sur le niveau de la dette américaine, le marché français de la gestion d'actifs a souffert avec une décollecte de plus de 35 Md€ depuis le début de l'année, dont 24 Md€ réalisée sur la seule classe monétaire dont les rendements sont historiquement faibles.

UFG-LFP n'a pas échappé à cette tendance, avec une collecte nette négative de 370 M€ au cours du premier semestre 2011, induite principalement par des retraits d'environ 800 M€ sur la classe d'actifs monétaires. Toutefois, hors monétaire, la collecte d'UFG-LFP est positive avec un montant de 430 M€, malgré la persistance d'une forte aversion au risque de la part des investisseurs.

Les expertises bénéficiaires de cette collecte sont la gestion diversifiée, la gestion obligataire et l'immobilier, cette dernière classe d'actifs apparaissant désormais comme la valeur refuge aux yeux d'un nombre croissant d'investisseurs.

UFG-LFP a poursuivi son déploiement à l'international, avec la structuration des équipes commerciales autour de la plateforme luxembourgeoise UFG-LFP International et l'ouverture des premiers bureaux de commercialisation en Europe du Sud.

Enfin, l'activité de prise de participations a été soutenue, avec trois nouvelles opérations depuis le début de l'année, dont une à l'international.

II. Les risques

- RISQUES FINANCIERS

Le 1^{er} semestre 2011 a étrangement ressemblé à celui de 2010. La Grèce a continué d'être au centre des préoccupations politiques et monétaires de l'Europe et les incertitudes sur le traitement de sa dette souveraine ont soumis à très rude épreuve le marché du crédit. Ceci est d'autant plus vrai que, derrière la Grèce, les situations du Portugal et de l'Espagne étaient clairement montrées du doigt. La difficulté qu'ont rencontrée les gouvernements européens et le FMI à mettre en place un 2^{ème} plan de sauvetage de la Grèce, la politique beaucoup moins accommodante de la BCE qui a dû remonter deux fois ses taux face à la résurgence de l'inflation, le niveau très élevé du prix des matières premières, ont mis à mal les velléités de remontée du marché des actions et, sur la plupart des marchés mondiaux, le 30 juin a été clôturé sur des niveaux proches, voire inférieurs, de ceux du 31 décembre 2010.

Exposition au risque de dettes souveraines :

L'encours brut total porté par le Groupe sur la dette souveraine grecque s'établit à 85 M€, principalement détenu par les compagnies d'assurance (83 M€).

Le plan de soutien finalisé le 21 juillet 2011 précise les modalités de participation des banques en prévoyant notamment un échange possible pour les titres dont l'échéance est antérieure au 31 décembre 2020 et dont les conditions financières devraient conduire à constater une décote initiale de 21 %.

CREDIT MUTUEL NORD EUROPE

Faits caractéristiques du 1^{er} semestre 2011

Dans le contexte de crise observé sur les marchés au cours du premier semestre 2011 et dans le cadre du plan formulé par l'Institute for International Finance (IIF), les modalités d'estimation de la valeur des titres concernés détenus par le Groupe ont été revues au titre de l'arrêté des comptes au 30 juin 2011 ; Le groupe a décidé de valoriser ses titres de dette grecque, venant à échéance avant le 31 décembre 2020 et classés en actif disponible à la vente, en constatant une décote de 21% du nominal dont l'impact est de -4 M€ sur le compte de résultat, nets d'impôts et de l'effet du la Provision pour Participation aux Excédents.

Le Conseil Européen ayant souligné le caractère unique et non reproductible de la participation du secteur privé à un autre plan de soutien européen, aucune dépréciation n'a été constatée sur les autres titres de dettes souveraines, notamment les titres émis par l'Irlande et le Portugal, dont l'encours total porté par le Groupe s'élève à 50 M€.

La note 5c en page 21 de l'annexe comptable précise le détail des encours, le traitement comptable et l'impact sur les comptes au 30 juin 2011.

Exposition au risque de certaines banques européennes

Dans le cadre de son activité d'arbitrage, la Caisse Fédérale possède 15 M€ sur la banque grecque Alphabank à échéance janvier 2012, en moins-value latente de 1.5 M€.

Elle détient également environ 138 M€ sur des banques espagnoles de premier rang en moins value latente de 0.6 M€.

Cependant, ces titres classés en AFS, nets des surcotes/décotes et compte tenu des cours observés au 31 décembre 2010 et au 30 juin 2011, impactent positivement les capitaux propres (norme IFRS) pour 1.4 M€.

Par ailleurs, dans le cadre de son activité générale de placement, la Caisse Fédérale détient environ 154 M€ sur les principales banques commerciales portugaises, en moins-value latente pour 23 M€ et 30 M€ sur des banques commerciales espagnoles, en moins value latente de 85 K€. Classés en HTM, ces titres n'impactent ni les capitaux propres ni le compte de résultat (norme IFRS).

- RISQUES JURIDIQUES

Suite à un accord, le litige qui a opposé pendant de nombreuses années le CMNE à la banque Delubac est définitivement clos et le CMNE n'est plus actionnaire de la banque Delubac.

La note 18 en page 28 de l'annexe comptable retrace le détail des termes et impacts de l'accord intervenu entre les parties, en pleine connaissance de l'autorité de tutelle.

CREDIT MUTUEL NORD EUROPE

Faits caractéristiques du 1^{er} semestre 2011

Perspectives d'évolution

La situation économique des sept départements constitutifs du territoire du CMNE reste difficile avec un taux de chômage, un taux de pauvreté et un taux de surendettement supérieurs à la moyenne nationale. Cette situation spécifique venant s'ajouter à un climat général d'incertitude économique et financière, il est difficile d'anticiper une évolution sensible au 2^{ème} semestre, que ce soit en termes d'activité crédit ou dans la nature de l'épargne des ménages.

Dans ce contexte, il est presque certain que les formes les plus liquides et les plus sécurisées de l'épargne, à savoir les comptes courants et les comptes sur livret continueront de rallier les suffrages, d'autant plus qu'une nouvelle hausse des taux réglementés s'appliquera à compter du 1^{er} août.

En Belgique, un contexte économique plus porteur devrait permettre au BKCP de déployer sa stratégie vers les petites entreprises et continuer le renforcement de son nouveau positionnement et de son offre vers sa clientèle de particuliers.

Les perspectives du Pôle Entreprises pour l'exercice 2011 sont positives mais contenues par le rythme encore mesuré de la croissance et, dans un contexte bancaire qui reste très concurrentiel, les entités du Pôle continueront de mettre en œuvre la réactivité la meilleure pour répondre aux besoins de leurs clients et prospects.

Pour le pôle assurances, les inquiétudes fiscales, le contexte financier actuel et les incertitudes réglementaires notamment celles concernant solvabilité 2, conduisent à une grande prudence pour le second semestre. En particulier, il faudra rester très vigilant sur le niveau de confiance des assurés en cette période.

Le niveau des taux sur le marché obligataire, s'il se maintient au 2^{ème} semestre, et les incertitudes sur les dettes souveraines peuvent conduire à une baisse des rendements servis mais devraient maintenir au moins la préservation du pouvoir d'achat de l'épargne à un moment où le niveau d'inflation remonte.

En ce qui concerne le pôle gestion pour compte de tiers, malgré un environnement financier incertain, la persistance d'une rémunération faible de l'épargne investie en OPCVM monétaires et sur les fonds en euro de l'assurance-vie conjuguée à une aversion au risque toujours forte devrait conduire les investisseurs à se tourner vers des solutions privilégiant la sécurité et le rendement régulier. Ceci devrait bénéficier à certaines expertises d'UFG-LFP, telles la gestion immobilière (SCPI/OPCI) ou la gestion diversifiée, comme en témoigne le gain récent d'un appel d'offres de 200 M€.

La présence d'UFG-LFP auprès des intermédiaires ainsi que l'important travail de référencement effectué jusqu'ici devrait lui permettre de bénéficier de cette collecte ainsi que de récolter les premiers fruits de son dispositif international. UFG-LFP devrait notamment bénéficier au second semestre de sa position de leader sur le marché immobilier tant à travers les SCPI de rendement que fiscales et du déploiement de son offre OPCI auprès de l'ensemble du groupe Crédit Mutuel.

=====

Attestation du responsable de la publication
du rapport d'activité semestriel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport d'activité semestriel ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Lille, le 24 août 2011



Eric Charpentier
Directeur Général

GROUPE CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE

4 Place Richebé
59 800 Lille

**Rapport des Commissaires aux Comptes
sur l'information financière semestrielle
au 30 juin 2011**

aCéa
Parc de la Cimaise
28, rue du Carrousel
59650 Villeneuve d'Ascq

Deloitte & Associés
185, avenue Charles-de-Gaulle
B.P. 136
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

GROUPE CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE

4, Place Richebé
59 800 Lille

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle au 30 juin 2011

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés du Groupe CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2011, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration, dans un contexte caractérisé par une crise des finances publiques de certains pays de la zone euro et en particulier de la Grèce, dont les effets sont décrits dans la note 5c. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Villeneuve d'Ascq et Neuilly-sur-Seine, le 25 août 2011

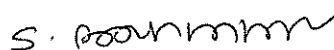
Les Commissaires aux Comptes

aCéa

Deloitte & Associés



Véronique HOTTIN-DOUCHET



Sylvie BOURGUIGNON

BILAN PUBLIABLE

en milliers d'euros

au 30 juin 2011

GROUPE CREDIT MUTUEL NORD EUROPE

4, place Richebé 59000 Lille

	Note	30.06.2011	31.12.2010	Variation	
Caisse, Banques centrales - Actif	1	323 420	311 956	11 464	3,67%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2	8 697 184	9 072 913	(375 729)	(4,14)%
- Effets publics et valeurs ass. - Trading		18 588	13 573	5 015	36,95%
- Effets publics et valeurs ass. - JVO		-	-	-	-
- Obligations et autres T.R.F. - Trading		87 280	199 091	(111 811)	(56,16)%
- Obligations et autres T.R.F. - JVO		3 507 483	3 454 442	53 041	1,54%
- Actions et autres T.R.V - Trading		265 462	265 349	113	0,04%
- Actions et autres T.R.V - JVO		4 806 284	5 129 541	(323 257)	(6,30)%
- Prêts et créances sur EC - JVO		-	-	-	-
- Prêts et créances sur la clientèle - JVO		-	-	-	-
- Dérivés et autres actifs fin. - Trading	4	12 087	10 917	1 170	10,72%
Instruments dérivés de couvert. - Actif	3 & 4	14 711	13 212	1 499	11,35%
Actifs financiers disponibles à la vente	5 & 8	5 408 484	4 774 195	634 289	13,29%
- Effets publics et valeurs ass. - DALV		86 121	6 725	79 396	n.s.
- Obligations et autres T.R.F. - DALV		4 913 686	4 373 054	540 632	12,36%
- Actions , TAP et autres T.R.V. - DALV		244 678	238 065	6 613	2,78%
- Participations et ATDLT - DALV		19 567	20 764	(1 197)	(5,76)%
- Parts dans les entreprises liées - DALV		144 432	135 587	8 845	6,52%
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1 & 8	3 086 941	3 380 706	(293 765)	(8,69)%
- Prêts sur les établissements de crédit		3 086 941	3 380 706	(293 765)	(8,69)%
- Oblig. et ATRF NC / marché actif - EC		-	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	6 & 8	12 252 361	12 307 023	(54 662)	(0,44)%
- Prêts sur la clientèle		11 190 051	11 271 064	(81 013)	(0,72)%
- Oblig. et ATRF NC / marché actif - CL		-	-	-	-
- Location financement bailleur - Op de CB		825 060	794 350	30 710	3,87%
- Location financement bailleur - Op de LS		237 250	241 609	(4 359)	(1,80)%
Ecart de rééval des PTF couverts en taux	3	51 123	76 151	(25 028)	(32,87)%
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	7 & 8	1 615 624	1 784 718	(169 094)	(9,47)%
- Effets publics et valeurs ass. - DJM		85 679	84 314	1 365	1,62%
- Obligations et autres T.R.F. - DJM		1 529 945	1 700 404	(170 459)	(10,02)%
Actifs d'impôt courants	10	78 864	78 341	523	0,67%
Actifs d'impôt différés	10	55 264	73 932	(18 668)	(25,25)%
Comptes de régularisation et actifs divers	11	295 921	383 380	(87 459)	(22,81)%
- Autres actifs		203 039	271 615	(68 576)	(25,25)%
- Comptes de régularisation - Actif		62 420	79 252	(16 832)	(21,24)%
- Autres actifs d'assurance		30 462	32 513	(2 051)	(6,31)%
Actifs non courants dest. à être cédés		47 510	10 192	37 318	366,15%
Participation aux bénéfices différée		89 872	53 283	36 589	68,67%
Participations dans les entreprises MEE	12	85 185	73 693	11 492	15,59%
Immeubles de placement	13	51 897	52 715	(818)	(1,55)%
Immobilisations corporelles et LF preneur	14	153 931	152 585	1 346	0,88%
- Immobilisations corporelles		153 931	152 585	1 346	0,88%
- Location financement preneur		-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	14	33 992	37 201	(3 209)	(8,63)%
Ecart d'acquisition	15	213 342	212 479	863	0,41%
Total de l'actif		32 555 626	32 848 675	(293 049)	(0,89)%

BILAN PUBLIABLE

en milliers d'euros

au 30 juin 2011

GROUPE CREDIT MUTUEL NORD EUROPE

4, place Richebé 59000 Lille

	Note	30.06.2011	31.12.2010	Variation	
Banques centrales - Passif	1	-	-	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	2	20 673	34 463	(13 790)	(40,01)%
- Dettes envers les EC - JVO		-	-	-	-
- Dettes envers la clientèle - JVO		-	-	-	-
- Dettes représentées par un titre - JVO		-	-	-	-
- Dettes subordonnées - JVO		-	-	-	-
- Dérivés et autres passifs fin. - Trading	4	20 673	34 463	(13 790)	(40,01)%
Instruments dérivés de couvert. - Passif	3 & 4	138 618	138 244	374	0,27%
Dettes envers les Ets de crédit	1	722 949	813 717	(90 768)	(11,15)%
Dettes envers la clientèle	6	11 666 392	11 673 420	(7 028)	(0,06)%
- Cptes créd. clientèle - CERS - A vue		7 113 909	6 890 020	223 889	3,25%
- Cptes créd. clientèle - CERS - A terme		1 274 882	1 268 093	6 789	0,54%
- Cptes créd. clientèle - Autres - A vue		2 429 795	2 625 493	(195 698)	(7,45)%
- Cptes créd. clientèle - Autres - A terme		847 806	889 814	(42 008)	(4,72)%
Dettes représentées par un titre	16	5 845 220	6 002 207	(156 987)	(2,62)%
- Dettes rep. par un T. - Bon de caisse		192 616	186 790	5 826	3,12%
- Dettes rep. par un T. - M. interb. & TCN		5 428 788	5 594 246	(165 458)	(2,96)%
- Dettes rep. par un T. - Emprunts oblig.		223 816	221 171	2 645	1,20%
- Dettes rep. par un T. - Autres		-	-	-	-
Ecart de rééval des PTF couverts en taux	3	1 761	1 877	(116)	(6,18)%
Passifs d'impôt courants	10	36 526	64 145	(27 619)	(43,06)%
Passifs d'impôt différés	10	10 610	10 452	158	1,51%
Comptes de régularisation et passifs divers	11	1 028 872	1 338 844	(309 972)	(23,15)%
- Autres passifs		828 595	1 188 328	(359 733)	(30,27)%
- Comptes de régularisation - Passif		200 277	150 516	49 761	33,06%
- Autres passifs d'assurance		-	-	-	-
Dettes liées aux actifs dest. à être cédés		25 710	-	25 710	<i>n.s.</i>
Prov. techniques des contrats d'assur.	17	10 864 553	10 488 984	375 569	3,58%
Provisions	18	63 825	114 270	(50 445)	(44,15)%
Dettes subordonnées	19	138 267	138 224	43	0,03%
Capitaux propres		1 991 650	2 029 828	(38 178)	(1,88)%
Capitaux propres - Part du groupe	20	1 957 253	1 994 937	(37 684)	(1,89)%
- Capital souscrit		1 273 441	1 338 536	(65 095)	(4,86)%
- Primes d'émission		2 750	2 750	-	-
- Réserves consolidées - Groupe		544 096	462 846	81 250	17,55%
- Résultat - Groupe		67 815	124 348	(56 533)	(45,46)%
- Gains ou pertes latents - Groupe		69 151	66 457	2 694	4,05%
Capitaux propres - Intérêts minoritaires		34 397	34 891	(494)	(1,42)%
- Réserves consolidées - Minoritaires		31 716	32 484	(768)	(2,36)%
- Résultat consolidé - Minoritaires		2 097	1 736	361	20,79%
- Gains ou pertes latents - Minoritaires		584	671	(87)	(12,97)%
Total du passif		32 555 626	32 848 675	(293 049)	(0,89)%

COMPTE DE RESULTAT PUBLIABLE

en milliers d'euros

au 30 juin 2011

GROUPE CREDIT MUTUEL NORD EUROPE

4, place Richebé 59000 Lille

	Note	30.06.2011	30.06.2010	Variation		31.12.2010
Produits d'intérêts et assimilés	22	521 686	508 539	13 147	2,59%	1 028 096
- Int. & prod. ass. - Op. avec EC		39 020	35 616	3 404	9,56%	75 471
- Int. & prod. ass. - Op. avec clientèle		252 078	259 836	(7 758)	(2,99)%	521 752
- Int. & prod. ass. - Actifs fin. DALV		15 904	15 272	632	4,14%	30 550
- Int. & prod. ass. - Actifs fin. DJM		24 041	20 159	3 882	19,26%	45 722
- Produits sur op. de crédit-bail et ass.		127 419	123 288	4 131	3,35%	244 230
- Produits sur op. de LS		45 598	43 548	2 050	4,71%	87 187
- Dérivés de couverture - Produits		17 626	10 820	6 806	62,90%	23 184
Charges d'intérêts et assimilés	22	(383 628)	(377 036)	(6 592)	1,75%	(751 440)
- Int. & charges ass. - Op. avec EC		(9 300)	(13 091)	3 791	(28,96)%	(27 556)
- Int. & charges ass. - Op. avec clientèle		(100 462)	(88 815)	(11 647)	13,11%	(184 737)
- Int. & charges ass. - Dettes rep. titre		(74 836)	(82 556)	7 720	(9,35)%	(161 784)
- Int. & charges ass. - Dettes subord.		(2 444)	(2 423)	(21)	0,87%	(4 612)
- Charges sur op. de crédit-bail et ass.		(109 292)	(106 298)	(2 994)	2,82%	(209 773)
- Charges sur op. de LS		(41 041)	(39 334)	(1 707)	4,34%	(78 384)
- Dérivés de couverture - Charges		(46 253)	(44 519)	(1 734)	3,89%	(84 594)
Commissions (Produits)	23	74 137	68 852	5 285	7,68%	138 659
Commissions (Charges)	23	(15 498)	(14 498)	(1 000)	6,90%	(29 027)
Gains ou pertes nets sur portefeuille à la JV par résultat	24	9 486	(12 282)	21 768	(177,23)%	(1 045)
- Solde net des op. / T. de transaction		(1 326)	5 141	(6 467)	(125,79)%	10 816
- Solde net des op. de change		137	235	(98)	(41,70)%	305
- Solde net des dérivés de trading		4 984	(17 951)	22 935	(127,76)%	(13 671)
- Solde net - Inefficacité dérivés de couv		(2 753)	(1 146)	(1 607)	140,23%	(2 729)
- Solde net des actifs financiers JVO		3 556	(2 109)	5 665	(268,61)%	(4 764)
- Solde net des passifs financiers JVO		-	-	-	-	-
- Int. & prod. ass. - Actifs fin. JVO		4 888	3 548	1 340	37,77%	8 998
- Int. & charges ass. - Passifs fin. JVO		-	-	-	-	-
Gains ou pertes nets sur actifs financiers DALV	25	14 648	7 216	7 432	102,99%	14 985
- Revenus des titres à revenu variable		7 964	5 320	2 644	49,70%	8 195
- Oblig. et autres T.R.F. (dont EP)		(146)	539	(685)	(127,09)%	1 850
- Actions, TAP et autres T.R.V.		224	1 737	(1 513)	(87,10)%	2 091
- Participations, ATDLT, PEL		6 606	224	6 382	n.s.	3 456
- Autres gains et pertes / actifs fin		-	(604)	604	(100,00)%	(607)
Produits des autres activités	26	1 086 748	1 306 034	(219 286)	(16,79)%	2 599 964
Charges des autres activités	26	(908 663)	(1 161 594)	252 931	(21,77)%	(2 242 250)
Produit Net Bancaire IFRS		398 916	325 231	73 685	22,66%	757 942
Frais généraux IFRS	27	(271 649)	(268 475)	(3 174)	1,18%	(546 627)
- Charges de personnel		(163 897)	(169 286)	5 389	(3,18)%	(324 843)
- Charges générales d'exploitation		(96 734)	(87 494)	(9 240)	10,56%	(196 553)
- Dot/rep sur amts et prov. - Immos d'expl		(11 018)	(11 695)	677	(5,79)%	(25 231)
Résultat Brut d'Exploitation IFRS		127 267	56 756	70 511	124,24%	211 315
Coût du risque	28	(23 651)	(13 834)	(9 817)	70,96%	(25 439)
Résultat d'Exploitation IFRS		103 616	42 922	60 694	141,41%	185 876
QP de résultat des entreprises MEE	12	4 116	3 989	127	3,18%	5 345
Gains ou pertes nets sur autres actifs	29	1 505	(110)	1 615	n.s.	(3 960)
- Solde net - Corr. val. immo corp incorp		1 462	(110)	1 572	n.s.	(4 025)
- Résultat sur entités conso (cession...)		43	-	43	n.s.	65
Variations de valeur des écarts d'acq.	30	1 966	-	1 966	n.s.	-
Résultat Avant Impôts IFRS		111 203	46 801	64 402	137,61%	187 261
Impôts sur le résultat	31	(39 583)	(16 216)	(23 367)	144,10%	(61 177)
Gains & pertes nets d'impôts / act aband		(1 708)	-	(1 708)	n.s.	-
Résultat net total IFRS		69 912	30 585	39 327	128,58%	126 084
Résultat consolidé - Minoritaires		2 097	468	1 629	348,08%	1 736
Résultat Net		67 815	30 117	37 698	125,17%	124 348

ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

en milliers d'euros

au 30 juin 2011

GROUPE CREDIT MUTUEL NORD EUROPE

4, place Richebé 59000 Lille

	Note	30.06.2011	30.06.2010	Variation		31.12.2010
Résultat Net		69 912	30 585	39 327	128,58%	126 084
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		9 734	15 334	(5 600)	(36,52)%	8 653
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		(8 056)	2 180	(10 236)	(469,54)%	(2 419)
Réévaluation des immobilisations		-	-	-	-	-
QP des gains ou pertes latents ou différés sur MEE		929	926	3	0,32%	3 631
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		2 607	18 440	(15 833)	(85,86)%	9 865
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		72 519	49 025	23 494	47,92%	135 949
Dont part du Groupe		70 509	48 389	22 120	45,71%	134 339
Dont part des minoritaires		2 010	636	1 374	216,04%	1 610

GROUPE CREDIT MUTUEL NORD EUROPE TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE NETTE 2010 / 2011

en millions d'euros	CMNE	CMNE
	IFRS 2010.12	IFRS 2011.06
Résultat net	126	70
Impôt	61	40
Résultat avant impôts	187	110
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	25	11
- Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	1	0
+/- Dotations nettes aux provisions et dépréciations	179	8
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-5	-4
+/- Perte nette/gain net des activités d'investissement	0	-9
+/- Produits/charges des activités de financement	0	0
+/- Autres mouvements	631	-277
= Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	831	-271
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit (a)	-248	408
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle (b)	112	-38
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers (c)	-780	-85
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	14	107
- Impôts versés	-25	-42
= Diminution/augmentation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	-927	350
<u>TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE (A)</u>	<u>91</u>	<u>189</u>
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations (d)	-32	167
+/- Flux liés aux immeubles de placement (e)	1	0
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles (f)	-24	-17
<u>TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT (B)</u>	<u>-55</u>	<u>150</u>
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires (g)	-63	-96
+/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement (h)	13	0
<u>TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (C)</u>	<u>-50</u>	<u>-96</u>
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRESORERIE ET EQUIVALENT DE TRESORERIE (D)	0	0
Augmentation/diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B+ C + D)	-14	243
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)	91	189
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	-55	150
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	-50	-96
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)	0	0
<u>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</u>	<u>299</u>	<u>285</u>
Caisse, banques centrales (actif & passif)	335	312
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-36	-27
<u>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</u>	<u>285</u>	<u>528</u>
Caisse, banques centrales (actif & passif)	312	324
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-27	204
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	-14	243

(a) Les flux liés aux opérations avec les établissements de crédit se décomposent comme suit :

+/- Encaissements et décaissements liés aux créances sur les établissements de crédit (sauf éléments inclus dans la Trésorerie)	194	528
+/- Encaissements et décaissements liés aux dettes envers les établissements de crédit, hors dettes rattachées	-442	-120

(b) Les flux liés aux opérations avec la clientèle se décomposent comme suit :

+/- Encaissements et décaissements liés aux créances sur la clientèle, hors créances rattachées	109	54
+/- Encaissements et décaissements liés aux dettes envers la clientèle, hors dettes rattachées	3	-92

(c) Les flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers se décomposent comme suit :

+/- Encaissements et décaissements liés à des actifs financiers à la juste valeur par résultat	-1 367	378
+/- Encaissements et décaissements liés à des passifs financiers à la juste valeur par résultat	0	0
- Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers à RF disponibles à la vente	-649	-640
+ Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers à RF disponibles à la vente	1 125	331
+/- Encaissements et décaissements liés à des instruments dérivés de couverture	0	0
+/- Encaissements et décaissements liés à des dettes représentées par un titre	111	-154

(d) Les flux liés aux actifs financiers et aux participations se décomposent comme suit :

- Décaissements liés aux acquisitions de filiales, nettes de la trésorerie acquise	0	0
+ Encaissements liés aux cessions de filiales, nettes de la trésorerie cédée	0	0
- Décaissements liés aux acquisitions de titres de sociétés mises en équivalence	0	0
+ Encaissements liés aux cessions de titres de sociétés mises en équivalence	0	1
+ Encaissements liés aux dividendes reçus	0	0
- Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-225	0
+ Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	189	159
- Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers à RV disponibles à la vente	-7	0
+ Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers à RV disponibles à la vente	11	7
+/- Autres flux liés aux opérations d'investissement	0	0
+ Encaissements liés aux intérêts reçus, hors intérêts courus non échus	0	0

(e) Les flux liés aux immeubles de placement se décomposent comme suit :

- Décaissements liés aux acquisitions d'immeubles de placement	0	0
+ Encaissements liés aux cessions d'immeubles de placement	1	0

(f) Les flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles se décomposent comme suit :

- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-25	-20
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	1	3

(g) Les flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires se décomposent comme suit :

+ Encaissements liés aux émissions d'instruments de capital	0	0
+ Encaissements liés aux cessions d'instruments de capital	-24	-65
- Décaissements liés aux dividendes payés	-39	-31
- Décaissements liés aux autres rémunérations	0	0

(h) Les autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement se décomposent comme suit :

+ Encaissements liés aux produits des émissions d'emprunts et des dettes représentées par un titre	0	0
- Décaissements liés aux remboursements d'emprunts et des dettes représentées par un titre	0	0
+ Encaissements liés aux produits des émissions de dettes subordonnées	13	0
- Décaissements liés aux remboursements de dettes subordonnées	0	0

N.B. : il est à noter que les variations des provisions techniques des contrats d'assurance-vie sont neutralisées dans les retraitements de dotations nettes aux provisions et figurent dans les décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers.

GROUPE CREDIT MUTUEL NORD EUROPE

	Capital et
en milliers d'euros	Capital
Capitaux propres au 31 décembre 2009	1 362 800
Augmentation de capital	- 24 264
Elimination des titres auto-détenus	
Emission d'actions de préférence	
Composante capitaux propres des instruments hybrides	
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions	
Affectation du résultat 2009	
Distribution 2010 au titre du résultat 2009	
<i>Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires</i>	- 24 264
Variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (2) (3)	
Résultat 31 décembre 2010	
<i>Sous-total</i>	-
Effet des acquisitions et des cessions sur les intérêts minoritaires	
Changement de méthodes comptables	
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées et des co-entreprises mises en équivalence	
Autres variations	
Capitaux propres au 31 décembre 2010	1 338 536
Variation de capital	- 65 095
Elimination des titres auto-détenus	
Emission d'actions de préférence	
Composante capitaux propres des instruments hybrides	
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions	
Affectation du résultat 2010	
Distribution 2011 au titre du résultat 2010	
<i>Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires</i>	- 65 095
Variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (2) (3)	
Résultat 30 juin 2011	
<i>Sous-total</i>	-
Effet des acquisitions et des cessions sur les intérêts minoritaires	
Changement de méthodes comptables	
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées et des co-entreprises mises en équivalence	
Autres variations	
Capitaux propres au 30 juin 2011	1 273 441

(1) Comprend notamment les primes d'émission et la réserve légale de la société-mère, la composante capitaux propres des instruments hybrides de la société-mère et des plans dont le paiement est fondé sur des actions de la société-mère

(2) Comprend notamment les variations de juste valeur des instruments financiers dérivés utilisés en couverture des flux de trésorerie et d'investissements nets en devises, ainsi que les variations de juste valeur des actifs disponibles à la vente

(3) Transfert au compte de résultat des variations de juste valeur des instruments dérivés de couverture, des actifs financiers disponibles à la vente lors de leur cession ou de leur dépréciation, de la réévaluation des immobilisations lors de leur cession

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 30 juin 2011

réserves liées	Réserves consolidées	Gains/pertes latents ou différés (nets d'IS)		Résultat net part du groupe	Capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total capitaux propres consolidés
		Variations de valeur des instruments financiers					
Réserves liées au capital (1)	Réserves consolidées	Variations de juste valeur des actifs disponibles à la vente	Variations de juste valeur des instruments dérivés de couverture				
2 750	415 605	65 855	- 9 389	92 567	1 930 188	35 932	1 966 120
					- 24 264		- 24 264
					-		-
					-		-
	53 918			- 53 918	-		-
				- 38 649	- 38 649		- 38 649
-	53 918	-	-	92 567	- 62 913	-	62 913
		8 776	- 2 419		6 357	- 126	6 231
				124 348	124 348	- 1 736	126 084
-	-	8 776	- 2 419	124 348	130 705	- 1 610	132 315
	- 329	4			- 325	- 2 651	2 976
	-				-		-
	- 3 037	3 631			594		594
	- 3 311	1			- 3 312		3 312
2 750	462 846	78 265	- 11 808	124 348	1 994 937	34 891	2 029 828
					- 65 095		- 65 095
					-		-
					-		-
	92 955			- 92 955	-		-
				- 31 393	- 31 393		- 31 393
-	92 955	-	-	124 348	- 96 488	-	96 488
		9 817	- 8 056		1 761	- 88	1 673
				67 815	67 815	- 2 097	69 912
-	-	9 817	- 8 056	67 815	69 576	- 2 009	71 585
	- 7 125	4			- 7 121	- 2 503	9 624
	-				-		-
	364	929			1 293		1 293
	- 4 944				- 4 944		4 944
2 750	544 096	89 015	- 19 864	67 815	1 957 253	34 397	1 991 650

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS CONDENSES
(Établis selon les normes comptables IFRS adoptées par l'Union Européenne)

ARRETES AU 30 JUIN 2011

Cette annexe est divisée en six parties :

- I INFORMATIONS GENERALES
- II METHODES ET PRINCIPES DE CONSOLIDATION, PERIMETRE
- III PRINCIPES COMPTABLES
- IV NOTES RELATIVES AUX POSTES DES ETATS FINANCIERS
- V INFORMATION SECTORIELLE
- VI AUTRES INFORMATIONS

I INFORMATIONS GENERALES

L'entité consolidante du groupe Crédit Mutuel Nord Europe est constituée de l'ensemble des Caisses Locales, de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe et de la Fédération du Crédit Mutuel Nord Europe. La Fédération du Crédit Mutuel Nord Europe est affiliée à la Confédération Nationale du Crédit Mutuel. Les Caisses Locales du Crédit Mutuel Nord Europe sont entièrement détenues par leurs sociétaires.

L'activité du CMNE, qui s'étend sur le nord de la France, la Belgique et le Luxembourg, est l'élaboration, la gestion et la distribution de produits bancaires, d'assurance vie et IARD et de valeurs mobilières et immobilières.

Les comptes consolidés semestriels condensés du groupe Crédit Mutuel Nord Europe au titre de la situation intermédiaire au 30 juin 2011 ont été préparés et sont présentés en conformité avec la norme IAS 34 "Information financière intermédiaire". Ainsi, les notes préparées portent sur les éléments significatifs du semestre et doivent donc être lues en liaison avec les comptes consolidés audités de l'exercice clos le 31 décembre 2010 tels qu'ils figurent dans le rapport annuel au titre de l'exercice 2010.

Les états financiers sont présentés suivant le format préconisé par la recommandation n°2009-R04 du Conseil National de la Comptabilité relative aux états de synthèse IFRS. Ils respectent les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union européenne.

Les informations relatives à la gestion des risques figurent dans le rapport de gestion du Groupe.

⊗ Normes IFRS appliquées par le Groupe à compter du 1^{er} janvier 2011

Aucune nouvelle norme n'est applicable au CMNE depuis le 1^{er} janvier 2011.

⊗ Recours à des estimations

La préparation des Etats Financiers du Groupe exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont relatives. Cet exercice suppose que les gestionnaires fassent appel à l'exercice de leur jugement et utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des Etats Financiers pour procéder aux estimations nécessaires. Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer sensiblement différents de celles-ci notamment en fonction de conditions de marché différentes et avoir un effet significatif sur les Etats Financiers.

Ainsi est-ce en particulier le cas :

- des dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire ;
- du calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés classés en "Actifs disponibles à la vente" ou en "Instruments financiers en valeur de marché par résultat" à l'actif ou au passif, et plus généralement du calcul des valeurs de marché des instruments financiers pour lesquels cette information doit être portée dans les notes annexes aux Etats Financiers ;
- des dépréciations d'actifs financiers à revenu variable classés dans la catégorie "disponibles à la vente" ;
- des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels ;
- de la pertinence de la qualification de certaines couvertures de résultat par des instruments financiers dérivés et de la mesure de l'efficacité des stratégies de couverture ;
- de l'estimation de la valeur résiduelle des actifs faisant l'objet d'opérations de location-financement ou de location simple et plus généralement des actifs amortis déduction faite de leur valeur résiduelle estimée ;
- de la détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE 2011

- ⊗ 2011 a vu le dénouement du litige qui opposait la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe à la Banque Delubac.
- ⊗ Au cours du premier trimestre, UFG-LFP a signé un partenariat avec Cholet-Dupont conduisant à l'entrée dans le Groupe de trois nouvelles entités : Holding Cholet-Dupont, Société Holding Partenaires et Cholet-Dupont Partenaires. Ce partenariat permettra au groupe de renforcer et développer sa présence dans l'activité de gestion privée.
- ⊗ Exposition au risque souverain : compte-tenu de l'évolution au 30 juin 2011 de la situation relative au risque souverain de certains pays européens, et dans le cadre du deuxième plan de soutien en faveur de la Grèce, finalisé le 21 juillet 2011, une information spécifique et détaillée est donnée dans la note annexe 5c.

II METHODES ET PRINCIPES DE CONSOLIDATION, PERIMETRE

1. METHODES DE CONSOLIDATION

La méthode de consolidation pratiquée est différente selon que l'entité consolidante exerce un contrôle exclusif, conjoint ou une influence notable sur l'entreprise détenue.

Ainsi, et selon le type de contrôle, la méthode de consolidation peut être :

- l'intégration globale, visant à reprendre les comptes des entreprises consolidées après retraitements éventuels et éliminations des opérations réciproques. Cette méthode s'applique en cas de contrôle exclusif : il y a présomption de contrôle exclusif lorsque le groupe détient, directement ou indirectement, soit la majorité des droits de vote, soit le pouvoir de nommer la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance, ou soit le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle de l'entité en vertu d'un texte réglementaire ou d'un contrat,
- l'intégration proportionnelle, visant à pratiquer les mêmes opérations de retraitement et éliminations proportionnellement au contrôle exercé. L'intégration proportionnelle est appliquée aux entités sous contrôle conjoint,
- la mise en équivalence qui consiste à substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres (y compris le résultat). Cette méthode s'applique lorsque le groupe exerce une influence notable (pouvoir de participation aux politiques financière et opérationnelle).

Enfin, le Groupe consolide les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour gérer une opération ou un groupe d'opérations similaires (entités "ad hoc"), et ce même en l'absence de lien en capital, dans la mesure où il en exerce en substance le contrôle, au regard des critères suivants :

- les activités de l'entité sont menées pour le compte exclusif du Groupe, de telle sorte que ce dernier en tire des avantages ;
- le Groupe dispose du pouvoir de décision et de gestion afin d'obtenir la majorité des avantages liés aux activités courantes de l'entité. Ce pouvoir se caractérise notamment par la capacité de dissoudre l'entité, d'en changer les statuts ou de s'opposer formellement à leur modification ;
- le Groupe a la capacité d'obtenir la majorité des avantages de l'entité et par conséquent peut être exposé aux risques liés à l'activité de la dite entité. Les avantages peuvent prendre la forme d'un droit à recevoir tout ou partie du résultat, évalué sur une base annuelle, une quote-part d'actif net, à disposer d'un ou plusieurs actifs ou à bénéficier de la majorité des actifs résiduels en cas de liquidation ;
- le Groupe conserve la majorité des risques pris par l'entité afin d'en retirer un avantage.

Les intérêts minoritaires correspondent aux participations ne donnant pas le contrôle telles que définies par la norme IAS 27 et intègrent les instruments qui sont des parts d'intérêts actuelles et qui donnent droit à une quote-part de l'actif net en cas de liquidation et les autres instruments de capitaux propres émis par la filiale et non détenus par le groupe.

2. PERIMETRE

Le périmètre de consolidation du groupe CMNE au 30 juin 2011 est détaillé dans les tableaux suivants qui indiquent la contribution de chaque entité au résultat du groupe.

	Nationalité	Date	Pourcentage		Contribution au résultat (en K€)	Méthode d'intégration (1)
	F / E	d'arrêt	contrôle	intérêt		
1. Entreprises à caractère financier						
1.1 Etablissements de crédit						
> Caisses de crédit Mutuel + Caisse Fédérale du CMNE + Fédération du CMNE	F	06/11	100	100	23 403	Mère
> Banque Commerciale du Marché Nord Europe (base consolidée) - 4 place Richebé 59000	F	06/11	100	100	5 368	IG
> CMNE Belgium (base consolidée) - Boulevard de Waterloo, 16 - 1000 BRUXELLES	E	06/11	100	100	5 976	IG
1.2 Etablissements financiers autres que 1.1						
> FCP Nord Europe Gestion - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	06/11	100	100	-94	IG
> FCP Richebé Gestion - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	06/11	100	99,81	-2 796	IG
> FCP Richebé Recovery - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	06/11	100	100	637	IG
> FCP Richebé 2011 - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	06/11	100	100	57	IG
1.3 Autres entreprises à caractère financier						
> SDR Normandie - 2 rue Andréï Sakharov - BP148 - 76135 MONT-SAINT-AIGNAN	F	06/11	99,79	99,79	-131	IG
2. Entreprises non financières						
2.1 Assurances						
> Nord Europe Assurances (base consolidée) - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	06/11	100	100	15 284	IG
2.2 Services						
> Actéa Environnement - 5/7 rue Frédéric Degeorge - 62000 ARRAS	F	06/11	100	100	2	IG
> CMNE Environnement - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	F	06/11	100	100	124	IG
> CMN TEL - 135 Boulevard de la Liberté - 59000 LILLE	F	06/11	100	100	-24	IG
> Euro-Information - 34 Rue du Wacken - 67000 STRASBOURG	F	06/11	10,15	10,15	3 582	MEE
> Financière Nord Europe - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	F	06/11	100	100	13	IG
> GIE CMN Prestations - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	F	06/11	100	100	0	IG
> L'Immobilière du CMN (base consolidée) - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	F	06/11	100	100	712	IG
> Sicorfé SNP - rue Pierre et Marie Curie - 62223 St LAURENT BLANGY	F	06/11	92,29	92,29	40	IG
> Sicorfé Maintenance - rue Bourgelat - 62223 St LAURENT BLANGY	F	06/11	34	34	61	MEE
> Transactimmo - 1 Rue Arnould de Vuez - 59000 LILLE	F	06/11	100	100	-1	IG
2.3 Industrie						
2.4 Holding non financier						
> UFG - LFP (base consolidée) - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	06/11	99,67	99,67	14 642	IG
> Nord Europe Participations et Investissements (base consolidée) 4 Place Richebé 59000 LILLE	F	06/11	100	100	960	IG
					Total	67 815

(1) MEE : Mise En Equivalence ; IP : Intégration Proportionnelle ; IG : Intégration Globale

Banque Commerciale du Marché Nord Europe 4 place Richebé 59000 LILLE

Périmètre de consolidation <i>servant de base aux éléments repris dans la consolidation publiable</i>	Nationalité	Date	Pourcentage		Contribution au résultat (en K€)	Méthode d'intégration (1)
	F / E	d'arrêt	contrôle	intérêt		
Banque Commerciale du Marché Nord Europe	F	06/11	100	100	1 803	IG
> Bail Actea - 7 rue Frédéric Degeorge - 62000 ARRAS	F	06/11	100	100	2 263	IG
> Bail Immo Nord - Tour de Lille- 60 Boulevard de Turin - 59777 EURALILLE	F	06/11	100	100	560	IG
> Bâtiroc Normandie - 2 rue Andréï Sakharov - BP148 - 76135 MONT-SAINT-AIGNAN	F	06/11	100	100	285	IG
> GIE BCMNE Gestion - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	F	06/11	100	100	0	IG
> Normandie Partenariat - 2 rue Andréï Sakharov - BP148 - 76135 MONT-SAINT-AIGNAN	F	06/11	99,65	99,63	457	IG
					Total	5 368

CMNE Belgium**Boulevard de Waterloo, 16 - 1000 BRUXELLES**

Périmètre de consolidation <i>servant de base aux éléments repris dans la consolidation publiable</i>	Nationalité	Date	Pourcentage		Contribution au résultat (en K-€)	Méthode d'intégration (1)
	F / E	d'arrête	contrôle	intérêt		
CMNE Belgium	E	06/11	100	100	-1 517	IG
> Alverzele - Boulevard de Waterloo, 16 - 1000 BRUXELLES	E	06/11	100	100	-20	IG
> BKCP Pool SA - Boulevard de Waterloo, 16 - 1000 BRUXELLES	E	06/11	100	100	-8	IG
> BKCP SCRL - Boulevard de Waterloo, 16 - 1000 BRUXELLES	E	06/11	95,63	95,63	-3 385	IG
> BKCP Securities SA - Avenue Louise 390 - 1050 BRUXELLES	E	06/11	100	100	-6	IG
> Crédit Professionnel SA - Boulevard de Waterloo, 16 - 1000 BRUXELLES	E	06/11	100	100	10 643	IG
> Immo W16 - Boulevard de Waterloo, 16 - 1000 BRUXELLES	E	06/11	100	100	272	IG
> Mobilease - Boulevard de Waterloo, 16 - 1000 BRUXELLES	E	06/11	100	100	-3	IG
> Services Crédits aux Professions Indépendantes & PME - Aachener Strabe 28 - 4700 EUPEN	E	06/11	56,32	53,87	0	IG
Total					5 976	

Nord Europe Participations et Investissements**4 Place Richebé - 59000 LILLE**

Périmètre de consolidation <i>servant de base aux éléments repris dans la consolidation publiable</i>	Nationalité	Date	Pourcentage		Contribution au résultat (en K-€)	Méthode d'intégration (1)
	F / E	d'arrête	contrôle	intérêt		
Nord Europe Participations et Investissements	F	06/11	100	100	-207	IG
> SCI Centre Gare	F	06/11	100	100	1 065	IG
> Fininmad (Marchand de biens)	F	06/11	100	100	104	IG
> Sofimmo 3	F	06/11	100	100	2	IG
> Sofimpar	E	06/11	100	100	-4	IG
Total					960	

IMMOBILIERE DU CMN**4 Place Richebé - 59000 LILLE**

Périmètre de consolidation <i>servant de base aux éléments repris dans la consolidation publiable</i>	Nationalité	Date	Pourcentage		Méthode d'intégration (1)
	F / E	d'arrête	contrôle	intérêt	
> SCI CMN	F	06/11	100	100	IG
> SCI CMN 1	F	06/11	100	100	IG
> SCI CMN 2	F	06/11	100	100	IG
> SCI CMN 3	F	06/11	100	100	IG
> SCI CMN Location	F	06/11	100	100	IG
> SCI CMN Location 2	F	06/11	100	100	IG
> SCI RICHEBE INKERMAN	F	06/11	100	100	IG

Nord Europe Assurances
173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS

Périmètre de consolidation <i>servant de base aux éléments repris dans la consolidation publiable</i>	Nationalité	Date	Pourcentage		Contribution	Méthode
	F / E	d'arrêt	contrôle	intérêt	au résultat (en K€)	d'intégration (1)
Nord Europe Assurances	F	06/11	100	100	-1 401	IG
> ACMN IARD - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	F	06/11	51	51	1 950	IG
> ACMN Vie - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	06/11	100	100	12 861	IG
> Courtage Crédit Mutuel Nord Europe - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	F	06/11	100	100	62	IG
> CP-BK Reinsurance SA - Avenue de la gare, 65 - 1611 LUXEMBOURG	E	06/11	100	100	880	IG
> Nord Europe Life LUXEMBOURG - rue Charles Martel 62 L2134 LUXEMBOURG	E	06/11	100	100	605	IG
> Nord Europe Retraite - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	F	06/11	100	100	10	IG
> Pérennité Entreprises - 5 Rue de Dunkerque - 75010 PARIS	F	06/11	100	100	258	IG
> Vie Services - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	06/11	77,5	77,5	59	IG
Total					15 284	

UFG - LFP
173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS

Périmètre de consolidation <i>servant de base aux éléments repris dans la consolidation publiable</i>	Nationalité	Date	Pourcentage		Contribution	Méthode
	F / E	d'arrêt	contrôle	intérêt	au résultat (en K€)	d'intégration (1)
UFG - LFP	F	06/11	99,67	99,67	832	IG
> Cholet-Dupont Partenaires - 16 place de la Madeleine - 75008 PARIS	F	06/11	50,83	50,83	-17	IP
> Convictions Asset Management - 15 bis rue de Marignan - 75008 PARIS	F	06/11	30,00	29,90	0	MEE
> CMH Gestion - 88 rue Cardinet - 75017 PARIS	F	06/11	24,47	21,04	0	MEE
> Franklin Gérance - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	06/11	100	85,96	0	IG
> GIE UFG - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	06/11	100	99,67	0	IG
> Holding Cholet-Dupont - 16 place de la Madeleine - 75008 PARIS	F	06/11	33,40	33,29	378	MEE
> LFP - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	06/11	100	99,66	8 812	IG
> LFPGP - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	06/11	99,98	99,64	455	IG
> LFP Sarasin AM - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	06/11	100	99,66	718	IG
> Pythagore Investissement BP - 53 rue de Turbigo - 75003 PARIS	F	06/11	30,05	29,95	94	MEE
> Société Holding Partenaires - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	06/11	50,83	50,83	-6	IP
> UFG Courtages - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	06/11	100	99,67	473	IG
> UFG International Claims Collection - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	06/11	100	99,67	-267	IG
> UFG-LFP France - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	06/11	100	99,67	2 045	IG
> UFG LFP International (ex NEGE) - 44 rue Henri Schnadt - 1015 Luxembourg	E	06/11	100	99,69	238	IG
> UFG LFP Private Bank (ex NEPB) - 44 rue Henri Schnadt - 1015 Luxembourg	E	06/11	100	99,80	-221	IG
> UFG PM - 79 Boulevard Gouvion-St- Cyr - 75017 PARIS	F	06/11	100	85,96	551	IG
> UFG REM - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	06/11	86,25	85,96	181	IG
> UFG Siparex - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	06/11	66	65,78	376	IG
Total					14 642	

Pour mémoire : modifications du périmètre au cours de la période

	Nom de l'entreprise
Entrées :	
Acquisition	Holding Cholet-Dupont Société Holding Partenaires Cholet-Dupont Partenaires
Première consolidation d'une entité précédemment détenue	Convictions Asset Management
Sorties :	
Cession	Banque Delubac
Dissolution	GEIE BKCP IT

3. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Ⓢ Retraitements et éliminations

Les opérations réciproques significatives sont éliminées entre entités consolidées par intégration globale ou proportionnelle. Sont considérés comme significatifs les montants supérieurs à 200 K€ en charges et produits et 1.000 K€ en ce qui concerne le bilan et les engagements.

Les résultats de cessions internes font également l'objet d'éliminations.

D'une manière générale, les principes comptables du groupe sont appliqués dans l'ensemble des entités consolidées.

Ⓢ Conversion des comptes en devises étrangères

Les comptes consolidés du groupe CMNE sont établis en euros. Tous les éléments d'actif ou de passif, monétaires et non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période.

Ⓢ Regroupements d'entreprises et évaluation des écarts d'acquisition

Conformément à IFRS 3R, à la date de prise de contrôle d'une nouvelle entité, les actifs et les passifs ainsi que les passifs éventuels identifiables de l'entité acquise, qui satisfont aux critères de comptabilisation des normes IFRS, sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition, à l'exception des actifs non courants classés comme actifs détenus en vue de la vente, qui sont comptabilisés à la juste valeur nette des coûts de vente. IFRS 3R permet la comptabilisation d'un écart d'acquisition total ou partiel, le choix s'effectuant pour chaque regroupement. Dans le premier cas, les intérêts minoritaires sont évalués à la juste valeur (méthode dite du goodwill total) ; dans le second, ils sont basés sur leur quote-part dans les valeurs attribuées aux actifs et passifs de l'acquise (goodwill partiel). Si l'écart d'acquisition est positif, il est inscrit à l'actif et s'il est négatif, il est comptabilisé immédiatement en résultat, en "Variations de valeur des écarts d'acquisition".

Le coût d'acquisition est égal à la juste valeur, à la date d'échange des actifs remis, des passifs encourus ou assumés et des instruments de capitaux propres émis en échange du contrôle de la société acquise. Les coûts directement afférents à l'opération sont comptabilisés dans le résultat de la période.

L'écart d'acquisition, ou survaleur, représente la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables à la date d'acquisition. Cet écart, lorsqu'il est positif, est porté à l'actif du bilan de l'acquéreur et il est immédiatement pris en résultat s'il est négatif.

Les compléments de prix sont intégrés dans le coût d'acquisition pour leur juste valeur à la date de prise de contrôle, même s'ils présentent un caractère éventuel. Cet enregistrement est effectué par contrepartie des capitaux propres ou des dettes (en fonction du mode de règlement). Les révisions ultérieures de ces écarts sont enregistrées en résultat pour les dettes financières relevant de la norme IAS 39 et selon les normes appropriées pour les dettes ne relevant pas d'IAS 39. Dans le cas des instruments de capitaux propres, ces révisions ne donnent lieu à aucun enregistrement jusqu'au règlement.

Dans le cas d'une variation du pourcentage d'intérêt du groupe dans une entité déjà contrôlée, l'écart entre le coût d'acquisition ou de cession des titres et la quote-part de capitaux propres consolidés que ces titres représentent à la date de leur acquisition ou cession est comptabilisé en capitaux propres.

Les écarts d'acquisition positifs font l'objet de tests de dépréciation afin de s'assurer qu'ils ne subissent pas de dépréciation durable. Ces variations de valeur s'apprécient au niveau des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) qui correspondent aux pôles d'activité du groupe.

Ⓢ Impôts différés

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales. Les retraitements liés à l'application des normes IFRS font donc également l'objet de calcul d'impôts différés.

Les impôts différés actifs et passifs sont calculés selon la méthode du report variable par référence au taux de l'impôt sur les sociétés connu à la clôture de l'exercice et applicable au cours des exercices suivants, soit 34,43 % au 30 juin 2011.

Les actifs d'impôts différés ne sont retenus que lorsque leur récupération est probable grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu.

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés comme un produit ou une charge d'impôt dans le compte de résultat, à l'exception de ceux relatifs aux gains ou pertes latents sur actifs disponibles à la vente et aux variations de valeur des instruments dérivés désignés en couverture de résultats futurs, pour lesquels les impôts différés correspondants sont imputés en capitaux propres. Les impôts différés actifs ou passifs sont compensés quand ils trouvent leur origine au sein d'une même entité ou groupe fiscal, relèvent de la même autorité fiscale, et lorsqu'il existe un droit légal de compensation.

Les impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation.

4. ETABLISSEMENT DU TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

La présentation retenue utilise la méthode indirecte. Le résultat, pour la détermination des flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles, est ajusté pour tenir compte des éléments sans effet de trésorerie et des éléments pour lesquels l'effet de la trésorerie consiste en flux de trésorerie d'investissement ou de financement.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont définis d'après leurs caractéristiques intrinsèques que sont la disponibilité immédiate ou la conversion à très court terme en un montant connu de liquidités dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

La trésorerie comprend les fonds en caisse ainsi que les dépôts et emprunts auprès de la Banque Centrale.

Les équivalents de trésorerie sont composés des prêts et emprunts à vue ou au jour le jour, contractés avec des établissements de crédit.

Les différents flux de trésorerie relatifs à un exercice sont classés, d'après la logique d'intention, en activités opérationnelles, d'investissement et de financement, sachant qu'une opération unique peut inclure des flux classés dans des activités différentes.

Les flux de trésorerie opérationnels sont ceux issus des activités d'exploitation qui contribuent à la formation de l'essentiel du résultat, y compris les activités de marché pour compte propre. Figurent à ce titre parmi les activités opérationnelles, les flux de trésorerie liés aux titres en juste valeur par résultat ainsi que les titres à revenus variables, constitutifs de placements à court terme ou relatifs aux activités de portefeuille, et les titres à revenu fixe disponibles à la vente.

Les flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers incluent les variations des actifs et passifs financiers en juste valeur par résultat pour la variation de leur juste valeur.

Par défaut, les flux de trésorerie qui ne répondent pas aux définitions d'investissement ou de financement sont classés sous cette activité.

Les activités d'investissement sont définies comme l'acquisition et la sortie d'actifs à long terme et des autres placements qui ne sont pas inclus dans les équivalents de trésorerie ou dans les activités opérationnelles. Y figurent notamment les titres de participation et les autres titres à revenu variable détenus à long terme qui ne sont pas liés aux activités de portefeuille ainsi que les titres à revenu fixe détenus jusqu'à maturité.

Les flux liés aux activités de financement comprennent les mouvements sur capital et les mouvements liés aux émissions ou remboursements d'emprunts ou de dettes subordonnées. Par option, les titres du marché interbancaire et les titres de créances négociables sont classés avec les activités opérationnelles.

N'étant pas constitutifs de ressources affectées aux activités qui les génèrent, les revenus (intérêts et dividendes) provenant des activités d'investissement ainsi que les intérêts liés aux activités de financement sont rattachés aux activités opérationnelles. Les produits de cessions restent, quant à eux, rattachés à l'activité auxquels ils se rapportent pour leur montant avant impôt.

III PRINCIPES COMPTABLES

Ⓢ Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers à revenu fixe ou déterminable, non cotés sur un marché actif, qui ne sont pas destinés à la vente dès leur acquisition ou leur octroi. Ils comprennent les prêts consentis directement ou la quote-part dans le cadre de prêts syndiqués, les prêts acquis et les titres de dettes non cotés. Ils sont comptabilisés à leur valeur de marché (ou équivalent) lors de leur entrée dans le bilan qui est généralement le montant net décaissé à l'origine.

Les taux appliqués aux crédits octroyés sont présumés être des taux de marché dans la mesure où les barèmes sont ajustés en permanence en fonction notamment des taux de la grande majorité des établissements concurrents.

Ces encours sont valorisés au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les commissions directement liées à la mise en place du prêt, reçues ou versées ayant une nature d'intérêt sont étalées sur la durée du prêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont inscrites au compte de résultat parmi les rubriques d'intérêts.

La juste valeur des prêts et créances est communiquée dans l'annexe à chaque date d'arrêté : elle correspond à l'actualisation des flux futurs estimés à partir d'une courbe de taux zéro coupon qui comprend le coût de signature inhérent au débiteur.

Dépréciation et provision individuelle sur les prêts et créances : une dépréciation est constatée dès lors qu'il existe une preuve objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements survenus après la mise en place du prêt - ou d'un groupe de prêts - susceptible de générer une perte. Une analyse est faite à chaque arrêté contrat par contrat. La dépréciation est égale à la différence entre la valeur comptable et la valeur actualisée au taux d'intérêt d'origine du prêt des flux futurs estimés tenant compte de l'effet des garanties. En cas de taux variable, c'est le dernier taux contractuel connu qui est retenu.

L'existence d'échéances dues et impayées depuis plus de 3 mois ou 6 mois pour l'immobilier et les collectivités locales ou de comptes courants irréguliers depuis plus de 3 mois représente une preuve objective d'un événement de perte. De même lorsqu'il est probable que le débiteur ne pourra pas rembourser la totalité des sommes dues ou lorsqu'il y a déchéance du terme ou encore en cas de liquidation judiciaire une indication objective de perte est identifiée.

Les dotations sur dépréciation et provision sont enregistrées dans le coût du risque. Les reprises de dépréciation et provision sont enregistrées en coût du risque pour la partie relative à la variation du risque et en marge d'intérêts pour la partie relative au passage du temps. La dépréciation vient en moins de l'actif pour les prêts et créances et la provision est inscrite au passif parmi les provisions pour les engagements de financement et de garantie.

Les créances irrécouvrables sont inscrites en pertes et les dépréciations et provisions correspondantes font l'objet d'une reprise.

Dépréciation collective sur les prêts et créances : les prêts à la clientèle non dépréciés sur une base individuelle sont regroupés par portefeuilles homogènes. Les encours sensibles font l'objet d'une dépréciation, sur la base des pertes en cas de défaut et de la probabilité de défaut jusqu'à maturité observées en interne ou en externe et appliquées aux encours. Elle est comptabilisée en déduction des encours correspondants à l'actif et les variations de l'exercice sont enregistrées dans la rubrique "Coût du risque" du compte de résultat.

⊗ Intérêts pris en charge par l'Etat de certains prêts

Dans le cadre de mesures d'aides au secteur agricole et rural, ainsi qu'à l'acquisition de logement, certaines entités du groupe accordent des prêts à taux réduits, fixés par l'Etat. Par conséquent, ces entités perçoivent de l'Etat une bonification égale au différentiel de taux qui existe entre le taux accordé à la clientèle et un taux de référence prédéfini. De ce fait, il n'est pas constaté de décote sur les prêts bénéficiant de ces bonifications.

Les modalités de ce mécanisme de compensation sont réexaminées périodiquement par l'Etat.

Les bonifications perçues de l'Etat sont enregistrées sous la rubrique "Intérêts et produits assimilés" et réparties sur la durée de vie des prêts correspondants, conformément à l'IAS 20.

⊗ Garanties financières et engagements de financement

Les garanties financières sont assimilées à un contrat d'assurance lorsqu'elles prévoient des paiements spécifiques à effectuer pour rembourser son titulaire d'une perte qu'il encourt en raison de la défaillance d'un débiteur spécifié à effectuer un paiement à l'échéance en vertu d'un instrument de dette.

Conformément à IFRS 4, ces garanties financières restent évaluées selon les normes françaises, soit en hors-bilan, dans l'attente d'un complément normatif qui devrait parfaire le dispositif actuel. Par conséquent, ces garanties font l'objet d'une provision au passif en cas de sortie de ressource probable.

En revanche, les contrats de garanties financières qui prévoient des paiements en réponse aux variations d'une variable financière (prix, notation ou indice de crédit, ...) ou d'une variable non financière, à condition que dans ce cas la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat, entrent dans le champ d'application d'IAS 39. Ces garanties sont alors traitées comme des instruments dérivés.

Les engagements de financement qui ne sont pas considérés comme des instruments dérivés au sens de la norme IAS 39 ne figurent pas au bilan. Ils font toutefois l'objet de provisions conformément aux dispositions de la norme IAS 37.

④ Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie regroupent les comptes de caisse, les dépôts et les prêts et emprunts à vue auprès des banques centrales et des établissements de crédit.

Dans le cadre du tableau des flux de trésorerie, les OPCVM sont classés en activité "opérationnelle" et ne font donc pas l'objet d'un reclassement en trésorerie.

④ Opérations de location

■ *Opérations dans lesquelles CMNE est crédit bailleur*

Les contrats sont classés en location financement lorsqu'ils conduisent, en substance, à transférer au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété du bien loué. La valeur actuelle des paiements dus au titre du contrat, augmentée le cas échéant de la valeur résiduelle, est enregistrée comme une créance. Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux utilisé est le taux d'intérêt implicite.

Les contrats de location simple sont des contrats pour lesquels l'essentiel des risques et avantages de l'actif mis en location n'est pas transféré au preneur. Le bien est comptabilisé à l'actif du bailleur en immobilisations et amorti linéairement sur la période de location.

■ *Opérations dans lesquelles CMNE est crédit preneur*

Les immobilisations d'exploitation financées au moyen de contrats de location financement sont comptabilisées à l'actif du bilan en immobilisations corporelles pour un montant égal à la juste valeur, ou si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux à effectuer au titre de la location. La contrepartie est enregistrée au passif du bilan. Ces immobilisations sont amorties sur la durée prévue pour des biens de même catégorie.

④ Titres acquis

Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant auquel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint, entre des parties bien informées, et consentantes agissant dans des conditions de concurrence normales.

Lors de la comptabilisation initiale d'un instrument, la juste valeur est généralement le prix de transaction.

Lors des évaluations ultérieures, cette juste valeur doit être déterminée. La méthode de détermination à appliquer varie selon que l'instrument est négocié sur un marché considéré comme actif ou pas.

* Instruments négociés sur un marché actif

Lorsque les instruments sont négociés sur un marché actif, la juste valeur est déterminée en fonction des prix cotés car ils représentent alors la meilleure estimation possible de la juste valeur. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont aisément et régulièrement disponibles (auprès d'une bourse, d'un courtier, d'un intermédiaire ou encore sur un système de cotation) et que ces prix représentent des transactions réelles et intervenant régulièrement sur le marché dans des conditions de concurrence normale.

* Instruments négociés sur un marché non actif

Lorsqu'un marché est illiquide, les prix de marché peuvent être utilisés comme un élément afin de déterminer la juste valeur, mais peuvent ne pas être déterminants.

Lorsqu'il n'y a pas de données observables ou lorsque les ajustements des prix de marché nécessitent de se baser sur des données non observables, l'entité peut utiliser des hypothèses internes relatives aux flux de trésorerie futurs et de taux d'actualisation, intégrant les ajustements liés aux risques que le marché intégrerait (crédit, liquidité). Les données observables sur un marché sont à retenir tant qu'elles reflètent la réalité d'une transaction dans des conditions normales, et qu'il n'est pas nécessaire d'ajuster cette valeur de manière trop importante. Dans les autres cas, le Groupe utilise des données non observables, "mark-to-model".

Dans tous les cas, les ajustements sont pratiqués par le Groupe de manière raisonnable et appropriée, en ayant recours au jugement.

Classification des titres

Les titres peuvent être classés dans l'une des catégories suivantes :

- actifs financiers à la juste valeur par résultat,
- actifs financiers disponibles à la vente,
- actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance,
- prêts et créances.

La classification dans l'une ou l'autre de ces catégories traduit l'intention de gestion du groupe et détermine les règles de comptabilisation des instruments.

■ *Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat*

Critère de classement et règles de transfert

La catégorie des "Instruments financiers évalués en juste valeur par résultat" comprend :

*** Les instruments financiers détenus à des fins de transaction :**

il s'agit principalement des instruments qui ont été acquis pour être revendus ou rachetés à court terme, ou sont intégrés à un portefeuille d'instruments financiers gérés globalement pour lequel un calendrier effectif récent de prise de bénéfice à court terme existe, ou bien encore constituent un instrument dérivé non qualifié de couverture.

Les conditions de marché peuvent conduire le Groupe Crédit Mutuel à revoir sa stratégie de placement et l'intention de gestion de ces titres. Ainsi, lorsqu'il apparaît inopportun de céder des titres initialement acquis dans un objectif de cession à court terme, ces titres peuvent faire l'objet d'un reclassement, dans le respect des dispositions spécifiques prévues par l'amendement IAS 39 d'octobre 2008. Les transferts vers les catégories "Actifs financiers disponibles à la vente" ou "Actifs financiers détenus jusqu'à échéance" sont autorisés en cas de situation exceptionnelle. Les transferts vers la catégorie "Prêts et créances" sont conditionnés à l'intention et la capacité du groupe de détenir ces titres dans un avenir prévisible ou jusqu'à leur échéance et au respect des critères inhérents à la définition de la catégorie comptable des "Prêts et créances" (pas de cotation sur un marché actif). Ces transferts de portefeuille ont pour objectif de traduire au mieux la nouvelle intention de gestion de ces instruments et de refléter de manière plus fidèle, leur impact sur le résultat du Groupe.

*** Les instruments financiers classés par choix dès l'origine, et de façon irrévocable, à la juste valeur par résultat. Ce classement peut s'appliquer dans les cas suivants :**

- instruments financiers contenant un ou plusieurs dérivés incorporés séparables,
- instrument présentant, sans application de la juste valeur, une incohérence de traitement comptable par rapport à un autre instrument lié,
- instruments appartenant à un groupe d'actifs financiers évalués et gérés en juste valeur.

Le groupe a utilisé cette option notamment dans le cadre de contrats en unité de comptes des activités d'assurance par cohérence avec le traitement s'appliquant aux passifs.

Base d'évaluation et comptabilisation des charges et produits

Les titres classés en "Actifs et passifs à la juste valeur par résultat" sont comptabilisés lors de leur entrée au bilan à leur juste valeur, ainsi que lors des arrêts ultérieurs, et ce jusqu'à leur cession. Les variations de juste valeur et les revenus perçus ou courus sur les titres à revenu fixe classés dans cette catégorie sont enregistrés au compte de résultat sous la rubrique "Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat".

Les achats et ventes de titres évalués en juste valeur par résultat sont comptabilisés en date de règlement. Les variations de juste valeur entre la date de transaction et la date de règlement sont comptabilisées en résultat. L'évaluation du risque de contrepartie sur ces titres est prise en compte dans la juste valeur.

En cas de transfert, vers l'une des trois autres catégories, la juste valeur de l'actif financier à sa date de reclassement devient son nouveau coût ou coût amorti. Aucun gain ou perte comptabilisé avant la date du transfert ne peut être repris.

■ *Actifs et passifs financiers disponibles à la vente*

Critère de classement et règles de transfert

Les actifs financiers disponibles à la vente comprennent les actifs financiers non classés en "Prêts et créances", ni en "Actifs financiers détenus jusqu'à maturité" ni en "Juste valeur par résultat".

Les titres à revenu fixe peuvent être reclassés en "Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance" en cas de modification de l'intention de gestion, et sous réserve qu'ils satisfassent aux conditions d'éligibilité de cette catégorie, ou en "Prêts

et créances" en cas de modification de l'intention de gestion, de capacité de détention du titre dans un avenir prévisible ou jusqu'à son échéance et sous réserve qu'ils satisfassent aux conditions d'éligibilité de cette catégorie.

Base d'évaluation et comptabilisation des charges et produits

Ces actifs sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur au moment de leur acquisition et lors des arrêtés ultérieurs, jusqu'à leur cession. Les variations de juste valeur sont enregistrées dans une rubrique spécifique des capitaux propres "Gains ou pertes latents ou différés", hors revenus courus. Ces gains ou pertes latents comptabilisés en capitaux propres ne sont constatés en compte de résultat, qu'en cas de cession ou de dépréciation durable. Lors de la cession, ces gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres sont constatés en compte de résultat sous la rubrique "Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente", ainsi que les plus et moins-values de cession. Les achats et ventes de titres sont comptabilisés en date de règlement.

En cas de transfert de titre de la catégorie "Actifs financiers disponibles à la vente" vers les catégories "Actifs financiers détenus jusqu'à échéance" ou "Prêts et créances" d'instruments ayant une échéance fixe, et en l'absence de dépréciation, les gains ou pertes latents antérieurement différés en capitaux propres sont amortis sur la durée de vie résiduelle de l'actif. En cas de transfert d'instruments n'ayant pas une échéance fixe vers la catégorie "Prêts et créances", les gains et pertes latents antérieurement différés sont maintenus en capitaux propres jusqu'à la cession des titres.

Les revenus courus ou acquis des titres à revenu fixe sont comptabilisés en résultat, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, dans la rubrique "Intérêts et produits assimilés". Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont enregistrés en compte de résultat dans la rubrique "Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente".

Dépréciation et risque de crédit

* Dépréciation durable, spécifique aux actions et autres instruments de capitaux propres :

Une dépréciation est constatée sur les actifs financiers à revenu variable disponibles à la vente en cas de baisse prolongée et significative de la juste valeur par rapport au coût.

S'agissant de titres à revenus variables, le groupe CMNE considère qu'une dévalorisation du titre d'au moins 40% par rapport à son coût d'acquisition ou sur une période de plus de 24 mois consécutifs, entraîne une dépréciation, à l'exception des cas où l'appréciation de la juste valeur faite par le Groupe ne reflète pas une perte probable de tout ou partie du montant investi. L'analyse est effectuée ligne à ligne. L'exercice du jugement intervient également pour les titres ne remplissant pas les critères ci-dessus mais pour lesquels la Direction estime que la recouvrabilité du montant investi ne peut raisonnablement être attendue dans un avenir proche. La perte est constatée en résultat, dans la rubrique "Gains ou pertes nets sur actifs disponibles à la vente". Toute baisse ultérieure est également comptabilisée en compte de résultat.

Les dépréciations durables des actions ou autres instruments de capitaux propres passées en résultat sont irréversibles tant que l'instrument est porté au bilan. En cas d'appréciation ultérieure, celle-ci sera constatée en capitaux propres dans la rubrique "Gains ou pertes latents ou différés".

* Dépréciation au titre du risque de crédit :

Les dépréciations sur actifs financiers à revenu fixe disponibles à la vente (obligations notamment) sont comptabilisées dans le poste "Coût du risque". En effet, seule l'existence d'un risque de crédit peut conduire à déprécier ces instruments à revenu fixe, la dépréciation en cas de perte due à une simple hausse des taux n'étant pas admise. En cas de dépréciation, l'intégralité des moins values latentes cumulées en capitaux propres doit être constatée en résultat. Ces dépréciations sont réversibles ; toute appréciation postérieure, liée à un événement survenu après la constatation de la dépréciation, est également constatée en compte de résultat dans la rubrique "Coût du risque" en cas d'amélioration de la situation de crédit de l'émetteur.

■ *Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance*

Critère de classement et règles de transfert

Cette catégorie comprend les titres à revenu fixe ou déterminable ayant une date d'échéance fixe que le groupe CMNE a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à l'échéance.

Les éventuelles opérations de couverture du risque de taux d'intérêt mises en place sur cette catégorie de titres ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture définie par la norme IAS 39.

Par ailleurs, les possibilités de cessions ou de transfert de titres de ce portefeuille sont très limitées compte tenu des dispositions prévues par la norme IAS 39, sous peine d'entraîner le déclassement de l'ensemble du portefeuille au niveau Groupe et d'interdire l'accès à cette catégorie pendant deux ans.

Base d'évaluation et comptabilisation des charges et produits

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, puis valorisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui intègre l'amortissement des primes et décotes ainsi que les frais d'acquisition s'ils sont significatifs.

Les achats et ventes de titres sont comptabilisés en date de règlement.

Les revenus perçus sur ces titres sont présentés sous la rubrique "Intérêts et produits assimilés" du compte de résultat.

Risque de crédit

Une dépréciation est constatée dès lors qu'il existe une indication objective de dépréciation de l'actif, résultant d'événements survenus postérieurement à la comptabilisation initiale, et susceptible de générer une perte (risque de crédit avéré). Une analyse est effectuée à chaque arrêté, titre par titre. La dépréciation est évaluée par comparaison entre la valeur comptable et la valeur actualisée au taux d'intérêt effectif des flux futurs intégrant les garanties. Elle est constatée dans le compte de résultat à la rubrique "Coût du risque". Toute appréciation postérieure, liée à un événement survenu après la constatation de la dépréciation, est également constatée en compte de résultat dans la rubrique "Coût du risque".

⊗ Mesure de la valeur de marché des instruments financiers

Les instruments financiers sont répartis en trois niveaux selon un ordre décroissant d'observabilité des valeurs et des paramètres utilisés pour leur valorisation :

- Niveau 1 : instruments financiers dont la juste valeur repose sur un prix coté :

Ce niveau regroupe les instruments financiers faisant l'objet de cotations sur un marché actif, directement utilisables. Il comprend notamment les actions et les obligations liquides, les emprunts et ventes à découvert sur ces mêmes instruments, les parts de fonds dont la valeur liquidative est calculée quotidiennement.

- Niveau 2 : instruments financiers dont la juste valeur repose sur des techniques de valorisation dont toutes les données sont fondées sur des informations de marché observables :

Ce niveau regroupe les instruments financiers dont la valorisation doit être établie à partir des références de prix d'instruments similaires cotés sur un marché actif, ou des instruments identiques ou similaires cotés sur un marché non actif mais pour lesquels des transactions régulières peuvent être observées, ou encore des instruments dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant sur des paramètres observables.

Ce niveau comprend notamment les actions et obligations de faible liquidité, les parts de Société Civiles Immobilières support de contrats en unités de compte dont les actifs sous-jacents font l'objet d'expertises périodiques fondées sur des données de marché observables, les parts de fonds pour lesquelles la liquidité est assurée de façon régulière, les instruments dérivés traités sur des marchés de gré à gré dont les techniques de valorisation reposent sur des paramètres observables.

- Niveau 3 : instruments dont la juste valeur repose sur des données internes contenant des données non observables significatives.

Ce niveau regroupe les instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation s'appuyant pour tout ou partie sur des paramètres inobservables qui se définissent comme des paramètres dont la valeur résulte d'hypothèses ou de corrélations qui ne reposent ni sur des prix de transactions observables sur le même instrument à la date de valorisation, ni sur les données de marché observables disponibles à cette date.

Un instrument est classé en niveau 3 si une part significative de sa valorisation repose sur des paramètres non observables. Ce niveau comprend notamment les actions non cotées, les obligations évaluées sur la base de modèles de valorisation utilisant au moins un paramètre non observable significatif ou sur la base d'indications de prix induites d'un marché non actif (parts de CDO), les parts de fonds en liquidation ou dont la cotation est suspendue, les dérivés complexes portant sur des sous-jacents multiples.

⊗ Actifs non courants destinés à être cédés

Lorsque le Groupe décide de vendre des actifs non courants, et lorsqu'il est hautement probable que cette vente interviendra dans les douze mois, ces actifs sont présentés séparément au bilan dans le poste "Actifs non courants destinés à être cédés". Les passifs qui leur sont éventuellement liés sont présentés séparément dans le poste "Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés".

Dès lors qu'ils sont classés dans cette catégorie, les actifs non courants et groupes d'actifs et de passifs sont évalués au plus bas de leur valeur comptable et de leur juste valeur minorée des coûts de vente.

Les actifs concernés cessent d'être amortis. En cas de perte de valeur constatée sur un actif ou un groupe d'actifs et de passifs, une dépréciation est constatée en résultat. Les pertes de valeur comptabilisées à ce titre sont réversibles.

Ⓢ *Dérivés et comptabilité de couverture*

Détermination de la juste valeur des dérivés

La majorité des dérivés de gré à gré, swaps, accords de taux futurs, caps, floors et options simples est valorisée selon des modèles standards, communément admis (méthode d'actualisation des flux futurs, modèle de Black and Scholes, techniques d'interpolation), fondés sur des données observables dans le marché (par exemple des courbes de taux). La valorisation de ces modèles est ajustée afin de tenir compte des risques de liquidité et de crédit.

Les dérivés sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur de marché est positive, en passifs financiers lorsqu'elle est négative.

Classification des dérivés et comptabilité de couverture

■ *Dérivés classés en actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat*

Par défaut, tous les dérivés non qualifiés d'instruments de couverture selon les normes IFRS sont classés dans les catégories "Actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat", même si économiquement, ils ont été souscrits en vue de couvrir un ou plusieurs risques.

* Dérivés incorporés

Un dérivé incorporé est une composante d'un instrument hybride qui, séparé de son contrat hôte, répond à la définition d'un dérivé. Il a notamment pour effet de faire varier certains flux de trésorerie de manière analogue à celle d'un dérivé autonome.

Ce dérivé est détaché du contrat hôte qui l'abrite pour être comptabilisé séparément en tant qu'instrument dérivé en juste valeur par résultat lorsque les trois conditions suivantes sont réunies :

- l'instrument hybride abritant ce dérivé incorporé n'est pas évalué en juste valeur par résultat,
- les caractéristiques économiques du dérivé et ses risques associés ne sont pas considérés comme étroitement liés à ceux du contrat hôte,
- l'évaluation distincte du dérivé incorporé à séparer est suffisamment fiable pour fournir une information pertinente.

* Comptabilisation

Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat dans la rubrique "Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat".

■ *Comptabilité de couverture*

La norme IAS 39 permet trois formes de relation de couverture. Le choix de la relation de couverture est effectué en fonction de la nature du risque couvert.

La couverture de juste valeur permet de couvrir l'exposition aux variations de juste valeur des actifs ou passifs financiers.

La couverture de flux de trésorerie sert à couvrir l'exposition aux variations des flux de trésorerie d'actifs ou passifs financiers, d'engagements fermes ou de transactions futures.

Le CMNE a recours à la couverture de flux de trésorerie notamment pour le TSS émis en 2004 ainsi que pour des emprunts souscrits auprès de la CRH.

La couverture d'investissements nets en devises est comptabilisée comme la couverture de flux de trésorerie, elle n'a pas été utilisée par le groupe.

Les dérivés de couverture doivent satisfaire aux différents critères requis par la norme IAS 39 pour être comptablement qualifiés d'instruments de couverture. L'instrument de couverture et l'élément couvert doivent tous deux être éligibles à la comptabilité de couverture.

La relation entre l'élément couvert et l'instrument de couverture est formellement documentée, dès la mise en place de la relation de couverture. Cette documentation spécifie les objectifs de gestion du risque de la direction, la nature du risque couvert, la stratégie sous-jacente, l'identification de l'instrument de couverture et de l'élément couvert, ainsi que les modalités de mesure de l'efficacité de couverture.

L'efficacité de cette couverture doit être démontrée lors de la mise en place de la relation de couverture puis tout au long de sa durée de vie, au moins à chaque date d'arrêt. Le rapport entre la variation de valeur ou de résultat de l'instrument de couverture et celle de l'élément couvert doit se situer dans un intervalle de 80 à 125 %. Le cas échéant, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée et ce, sur base prospective.

* Couverture de juste valeur d'actifs ou de passifs financiers identifiés :

Dans le cas d'une relation de couverture de juste valeur, les dérivés sont réévalués à leur juste valeur par contrepartie du compte de résultat dans la rubrique "Gains ou pertes nets sur instruments financiers en juste valeur par résultat" symétriquement à la réévaluation des éléments couverts en résultat, liée au risque couvert. Cette règle s'applique également si l'élément couvert est comptabilisé au coût amorti ou s'il s'agit d'un actif financier classé en "Actifs financiers disponibles à la vente". Les variations de juste valeur de l'instrument de couverture et de la composante risque couverte se compensent partiellement ou totalement, il ne reste en résultat que l'éventuelle inefficacité de la couverture.

La partie correspondant au réescompte de l'instrument financier dérivé est portée au compte de résultat dans la rubrique "Produits et charges d'intérêts" symétriquement aux produits ou charges d'intérêts relatifs à l'élément couvert.

En cas d'interruption de la relation de couverture ou de non respect des critères d'efficacité, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée sur une base prospective. Les dérivés de couverture sont transférés en "Actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat" et sont comptabilisés selon les principes applicables à cette catégorie. La valeur au bilan de l'élément couvert n'est postérieurement plus ajustée pour refléter les variations de juste valeur. Dans le cas d'instruments de taux identifiés initialement couverts, la réévaluation est amortie sur sa durée de vie résiduelle. Si les éléments couverts ne figurent plus au bilan du fait notamment de remboursements anticipés, les ajustements cumulés sont immédiatement portés en compte de résultat.

Les instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre d'opérations de macro-couverture ont pour objet de couvrir de façon globale tout ou partie du risque structurel de taux issu principalement des activités de banque de détail. Selon les dispositions de la norme IAS 39, le traitement comptable des instruments financiers dérivés qualifiés comptablement de macro-couverture de juste valeur est identique à celui des dérivés de couverture de juste valeur. La variation de juste valeur des portefeuilles couverts est enregistrée sur une ligne spécifique du bilan intitulée "Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux" par la contrepartie du compte de résultat. L'efficacité des couvertures est contrôlée de manière prospective en s'assurant que les dérivés, lors de leur mise en place, réduisent le risque de taux du portefeuille couvert. De manière rétrospective, les couvertures doivent être déqualifiées lorsque les sous-jacents qui leurs sont associés deviennent insuffisants.

* Couverture de flux de trésorerie :

Dans le cas d'une relation de couverture de flux de trésorerie, les dérivés sont réévalués au bilan en juste valeur par contrepartie des capitaux propres pour la partie efficace. La partie considérée comme inefficace est enregistrée au compte de résultat dans la rubrique "Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat".

Les montants enregistrés en capitaux propres sont repris en résultat dans la rubrique "Produits et charges d'intérêts" au même rythme que les flux de l'élément couvert affectent le résultat.

Les éléments couverts restent comptabilisés conformément aux règles spécifiques à leur catégorie comptable. En cas d'interruption de la relation de couverture ou de non respect des critères d'efficacité, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée. Les montants cumulés inscrits en capitaux propres au titre de la réévaluation du dérivé de couverture sont maintenus en capitaux propres jusqu'à ce que la transaction couverte affecte elle-même le résultat ou lorsqu'il est déterminé qu'elle ne se réalisera pas ; ces montants sont alors transférés en résultat.

En cas de disparition de l'élément couvert, les montants cumulés inscrits en capitaux propres sont immédiatement transférés en résultat.

Ⓢ Immobilisations et amortissements

Les immobilisations inscrites au bilan comprennent les immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation ainsi que les immeubles de placement. Les immobilisations d'exploitation sont utilisées à des fins de production de services ou administratives. Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers et/ou pour valoriser le capital investi. Ils sont enregistrés de la même façon que les immeubles d'exploitation, selon la méthode du coût historique.

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables et nécessaires à leur mise en état de marche en vue de leur utilisation. Les coûts d'emprunt encourus lors de la construction ou l'adaptation des biens immobiliers ne sont pas activés.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées selon la méthode du coût historique, c'est à dire à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément dès l'origine et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. La durée d'utilité des immobilisations étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien, il n'est pas constaté de valeur résiduelle.

Les fourchettes de durées d'amortissement retenues sont :

Immobilisations corporelles :

- Constructions - gros œuvre structure : 10 - 30 ans (en fonction du type d'immeuble concerné)
- Constructions - équipements : 10 - 25 ans
- Agencements et installations : 5 - 15 ans
- Mobilier et matériel de bureau : 5 - 10 ans
- Matériel de sécurité : 3 - 10 ans
- Matériel roulant : 3 - 5 ans
- Matériel informatique : 3 - 5 ans

Immobilisations incorporelles :

- Logiciels acquis ou créés en interne : 1 - 3 ans

⊗ Contrats d'épargne réglementée

Les comptes d'épargne logement (CEL) et les plans épargne logement (PEL) sont des produits réglementés français accessibles à la clientèle (personnes physiques). Ces produits associent une phase d'épargne rémunérée ouvrant des droits à un prêt immobilier dans une seconde phase. Ils génèrent des engagements de deux ordres pour l'établissement distributeur :

- un engagement de rémunération future de l'épargne à un taux fixe (uniquement sur les PEL, le taux de rémunération des CEL étant assimilable à un taux variable, périodiquement révisé en fonction d'une formule d'indexation),
- un engagement d'accord de prêt aux clients qui le demandent, à des conditions prédéterminées (PEL et CEL).

Ces engagements ont été estimés sur la base de statistiques comportementales des clients et de données de marché. Une provision est constituée au passif du bilan afin de couvrir les charges futures liées aux conditions potentiellement défavorables de ces produits, par rapport aux taux d'intérêt offerts à la clientèle des particuliers pour des produits similaires, mais non réglementés en termes de rémunération. Cette approche est menée par génération homogène en termes de conditions réglementées de PEL et de CEL. Les impacts sur le résultat sont inscrits parmi les intérêts versés à la clientèle.

⊗ Dettes représentées par un titre

Les dettes représentées par un titre (bons de caisse, titres du marché interbancaire, emprunt obligataire...), non classées en juste valeur par résultat sur option, sont comptabilisées, à l'origine, à leur valeur d'émission, le cas échéant, diminuée des coûts de transaction.

Ces dettes sont ensuite valorisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

⊗ Activités d'assurance

Les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux actifs et passifs générés par l'émission des contrats d'assurance, y compris des contrats de réassurance émis ou souscrits, et des contrats financiers comportant une clause discrétionnaire de participation aux bénéfices (qui octroie aux souscripteurs des contrats le droit de recevoir, en plus de la rémunération garantie, une quote-part des résultats financiers réalisés) sont établis conformément à la norme IFRS 4.

Les autres actifs détenus et passifs émis par les sociétés d'assurance consolidées par intégration globale suivent les règles communes à tous les actifs et passifs du groupe. Les actifs financiers représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte sont ainsi présentés en "Actifs financiers à la juste valeur par résultat" et l'actif et passif correspondant évalués en date d'arrêt à la valeur de réalisation des supports de référence.

Par ailleurs, les contrats soumis à IFRS 4 restent comptabilisés et consolidés comme en normes françaises et sont valorisés et comptabilisés selon les mêmes règles à l'exception de quelques retraitements limités, notamment ceux liés à l'élimination des provisions d'égalisation réglementaires et à la comptabilisation de participations différées, conformément aux principes de la réglementation française appliquée aux différences de l'évaluation des actifs. Il s'agit principalement de provisions pour participation aux bénéfices différée afférente aux plus et moins-values latentes comptabilisées sur les actifs selon IAS 39 (ce qui correspond, d'après IFRS 4, à l'application de la "comptabilité reflet" : afin de refléter la quote-part de ces plus et moins-values latentes, "l'élément de participation discrétionnaire", entièrement dans les provisions et non pas en capitaux propres). Ces provisions pour participation aux bénéfices différée sont présentées au passif ou à l'actif, par entité juridique et sans compensation entre entités du périmètre. A l'actif, elles figurent dans un poste distinct.

Outre les diverses provisions dotées et reprises au passif, les autres transactions générées par ces contrats sont valorisées et comptabilisées selon les mêmes règles. Il s'agit notamment des coûts d'acquisition des contrats, des

créances et dettes nées des contrats, d'avances sur polices et des recours et subrogations résultant des contrats d'assurance et de réassurance.

A la date de clôture, un test de suffisance du passif comptabilisé sur ces contrats (nets des autres éléments d'actifs ou de passifs liés tels que les frais d'acquisition reportés et les valeurs de portefeuille acquises) est réalisé : il est vérifié que le passif comptabilisé est suffisant pour couvrir les flux de trésorerie futurs estimés à cette date. Une insuffisance éventuelle des provisions techniques est constatée en résultat de la période (et serait reprise ultérieurement le cas échéant).

La réserve de capitalisation dotée dans les comptes individuels des sociétés françaises du fait de la vente de valeurs mobilières amortissables, avec pour objet de différer une partie des plus-values nettes dégagées afin de maintenir le rendement actuariel du portefeuille constitué en représentation des engagements contractuels, est annulée dans les comptes consolidés. Les mouvements de l'exercice affectant cette réserve, constatés par le résultat dans les comptes individuels, sont annulés dans le compte de résultat consolidé. En revanche, lorsqu'il existe une forte probabilité d'attribution aux assurés, notamment pour tenir compte des droits des assurés dans le cadre de certains portefeuilles d'assurance des entités du groupe, une participation différée est comptabilisée suite au retraitement de la réserve de capitalisation.

Ⓢ Provisions

Les dotations et reprises de provisions sont classées par nature dans les postes de charges et produits correspondants.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un évènement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Le montant de cette obligation est actualisé le cas échéant pour déterminer le montant de la provision.

Les provisions constituées par le groupe couvrent notamment :

- les risques opérationnels,
- les engagements sociaux,
- les risques d'exécution des engagements par signature,
- les litiges et garanties de passif,
- les risques fiscaux,
- les risques liés à l'épargne logement.

Ⓢ Avantages au personnel

Les avantages au personnel sont comptabilisés selon la norme IAS 19. Les engagements sociaux font l'objet, le cas échéant, d'une provision comptabilisée dans le poste "Provisions". Sa variation est comptabilisée dans le compte de résultat dans le poste "Charges de personnel".

■ Avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies

Il s'agit des régimes de retraite, préretraite et retraite complémentaires dans lesquels le groupe conserve une obligation formelle ou implicite d'assurer les prestations promises au personnel.

Les engagements sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées, qui consiste à affecter les droits à prestations aux périodes de services en application de la formule contractuelle de calcul des prestations du régime, puis actualisés à partir d'hypothèses démographiques et financières telles que :

- le taux d'actualisation, déterminé par référence au taux d'émission des entreprises notées AA en fonction de la durée des engagements,
- le taux d'augmentation des salaires, évalué en fonction des tranches d'âges, des catégories cadre / non cadre,
- les taux d'inflations, estimés par comparaison entre les taux de l'OAT et de l'OAT inflaté pour les différentes maturités,
- les taux de mobilité des salariés, déterminés par tranches d'âge, sur la base du ratio moyen sur 3 ans du nombre de démissions et licenciements rapporté au nombre de salariés présents à la clôture de l'exercice en CDI
- l'âge de départ en retraite : l'estimation est établie par individu sur la base de la date d'entrée réelle ou estimée dans la vie active et des hypothèses liées à la loi portant réforme des retraites, avec un plafonnement maximum à 67 ans
- la mortalité selon la table INSEE TH/TF 00-02.

Les différences générées par les changements de ces hypothèses et par les différences entre les hypothèses antérieures et les réalisations constituent des écarts actuariels. Lorsque le régime dispose d'actifs, ceux ci sont évalués à la juste valeur et impactent le résultat pour leur rendement attendu. L'écart entre le rendement réel et le rendement attendu constitue également un écart actuariel.

Le groupe a opté pour la constatation immédiate des écarts actuariels en compte de résultat de l'exercice sous forme de provisions, sans étalement sur la durée d'activité résiduelle des salariés. Les réductions et liquidations de régime génèrent une variation de l'engagement qui est comptabilisée dans le compte de résultat de l'exercice.

■ Indemnités de fin de carrière

Les droits des salariés à l'indemnité de départ en retraite sont calculés en fonction du temps de présence et de la rémunération brute du salarié conformément à la convention collective applicable au groupe.

Les engagements en matière d'indemnités de fin de carrière sont couverts par un contrat souscrit auprès d'une compagnie d'assurance. L'écart entre le montant des droits des salariés et la valeur du contrat de couverture fait l'objet d'une provision déterminée en fonction des informations communiquées par l'assureur.

⊗ Dettes subordonnées

Les dettes subordonnées, à terme ou à durée indéterminée, sont séparées des autres dettes représentées par un titre, car leur remboursement en cas de liquidation du débiteur n'est possible qu'après désintéressement des autres créanciers. Ces dettes sont valorisées au coût amorti.

⊗ Distinction Dettes et Capitaux propres

Selon l'interprétation IFRIC 2, les parts de sociétaires sont des capitaux propres si l'entité dispose d'un droit inconditionnel de refuser le remboursement ou s'il existe des dispositions légales ou statutaires interdisant ou limitant fortement le remboursement. En raison des dispositions statutaires et légales existantes, les parts sociales, émises par les structures composant l'entité consolidante du CMNE, sont comptabilisées en capitaux propres.

Les autres instruments financiers émis par le groupe sont comptablement qualifiés d'instruments de dettes dès lors qu'il existe une obligation contractuelle pour le groupe de délivrer de la trésorerie aux détenteurs de titres. C'est notamment le cas pour tous les titres subordonnés émis par le groupe.

IV NOTES RELATIVES AUX POSTES DES ETATS FINANCIERS

(Les notes sont présentées en milliers d'euros)

1. NOTES RELATIVES AU BILAN

Note 1 : Caisse, Banques Centrales

1a. Prêts et créances sur établissements de crédit

	30.06.2011	31.12.2010	Variation	
Caisse, Banques centrales				
Banques centrales	271 325	256 448	14 877	5,80%
dont réserves obligatoires	48 832	48 228	604	1,25%
Caisse	52 095	55 508	-3 413	-6,15%
Total	323 420	311 956	11 464	3,67%
Prêts et créances sur les établissements de crédit				
Comptes réseau Crédit Mutuel (1)	2 614 941	2 598 389	16 552	0,64%
Autres comptes ordinaires	93 800	43 642	50 158	114,93%
Prêts	96 856	205 607	-108 751	-52,89%
Autres créances	254 290	319 209	-64 919	-20,34%
Créances dépréciées sur base individuelle	46	167 528	-167 482	-99,97%
Créances rattachées	27 008	46 331	-19 323	-41,71%
Total	3 086 941	3 380 706	-293 765	-8,69%

(1) concerne principalement les encours de reversement CDC (LEP, LDD, Livret bleu, Livret A)

La forte variation enregistrée sur les "créances dépréciées sur base individuelles" est liée au dénouement du litige avec la Banque Delubac (voir note 18).

1b. Dettes envers les établissements de crédit

	30.06.2011	31.12.2010	Variation	
Banques centrales				
Total	0	0	0	n.s.
Dettes envers les établissements de crédit				
Autres comptes ordinaires	107 263	71 237	36 026	50,57%
Emprunts	502 574	658 628	-156 054	-23,69%
Autres dettes	36 719	74 984	-38 265	-51,03%
Pensions	68 174	0	68 174	n.s.
Dettes rattachées	8 219	8 868	-649	-7,32%
Total	722 949	813 717	-90 768	-11,15%

Note 2 : Actifs et passifs à la juste valeur par résultat

2a. Actifs financiers à la juste valeur par résultat

	30.06.2011			31.12.2010		
	Transaction	Juste valeur sur option	Total	Transaction	Juste valeur sur option	Total
. Titres	371 330	8 313 767	8 685 097	478 013	8 583 983	9 061 996
- Effets publics	18 588	0	18 588	13 573	0	13 573
- Obligations et autres titres à revenu fixe	87 280	3 507 483	3 594 763	199 091	3 454 442	3 653 533
. Cotés	87 280	3 382 555	3 469 835	199 091	3 334 949	3 534 040
. Non cotés	0	124 928	124 928	0	119 493	119 493
- Actions et autres titres à revenu variable	265 462	4 806 284	5 071 746	265 349	5 129 541	5 394 890
. Cotés	265 462	4 806 284	5 071 746	265 349	5 129 541	5 394 890
. Instruments dérivés de transaction	12 087	0	12 087	10 917	0	10 917
TOTAL	383 417	8 313 767	8 697 184	488 930	8 583 983	9 072 913

Aucun titre de dette souveraine n'est inscrit en titres "à la juste valeur par résultat" (hors ceux issus de la consolidation des OPCVM dédiés pour un montant de 4.044 K€, valorisés à 3.886 K€).

2b. Passifs financiers à la juste valeur par résultat

	30.06.2011	31.12.2010	Variation	
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	20 673	34 463	-13 790	-40,01%
Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat	0	0	0	n.s.
TOTAL	20 673	34 463	-13 790	-40,01%

Passifs détenus à des fins de transaction

	30.06.2011	31.12.2010	Variation	
. Instruments dérivés de transaction	20 673	34 463	-13 790	-40,01%
. Autres passifs financiers détenus à des fins de transaction	0	0	0	n.s.
TOTAL	20 673	34 463	-13 790	-40,01%

Note 3 : Couverture

3a. Instruments dérivés de couverture

	30.06.2011		31.12.2010	
	Actif	Passif	Actif	Passif
. Couverture de flux de trésorerie (Cash flow Hedge)	6 368	34 299	6 984	22 266
. Couverture de juste valeur (variation enregistrée en résultat)	8 343	104 319	6 228	115 978
TOTAL	14 711	138 618	13 212	138 244

3b. Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux

	Juste valeur 30.06.2011	Juste valeur 31.12.2010	Variation de juste valeur
Juste valeur du risque de taux d'intérêt par portefeuilles			
. d'actifs financiers	51 123	76 151	-25 028
. de passifs financiers	1 761	1 877	-116

Note 4 : Analyse des instruments dérivés

	30.06.2011			31.12.2010		
	Notionnel	Actif	Passif	Notionnel	Actif	Passif
Instruments dérivés de transaction						
<i>Instrument de taux</i>						
Swaps	2 432 909	12 025	20 613	2 239 248	10 659	34 205
Options et instruments conditionnels	3 214	0	48	3 750	0	257
<i>Instrument de change</i>						
Autres contrats fermes	23 206	14	12	13 146	1	1
<i>Autres que taux et change</i>						
Autres contrats fermes	0	0	0	3 270	0	0
Options et instruments conditionnels	5 748	48	0	13 830	257	0
Sous-total	2 465 077	12 087	20 673	2 273 244	10 917	34 463
Instruments dérivés de couverture						
<i>Couverture de Fair Value Hedge</i>						
Swaps	2 433 670	8 343	104 319	2 188 670	6 228	115 978
<i>Couverture de Cash Flow Hedge</i>						
Swaps	688 000	6 368	34 299	688 000	6 984	22 266
Sous-total	3 121 670	14 711	138 618	2 876 670	13 212	138 244
Total	5 586 747	26 798	159 291	5 149 914	24 129	172 707

Note 5 : Actifs financiers disponibles à la vente

5a. Actifs financiers disponibles à la vente

	30.06.2011	31.12.2010	Variation	
. Effets publics	83 753	6 532	77 221	n.s.
. Obligations et autres titres à revenu fixe	4 828 828	4 285 668	543 160	12,67%
- Cotés	4 639 087	4 151 962	487 125	11,73%
- Non cotés	189 741	133 706	56 035	41,91%
. Actions et autres titres à revenu variable	244 678	237 773	6 905	2,90%
- Cotés	120 688	90 195	30 493	33,81%
- Non cotés	123 990	147 578	-23 588	-15,98%
. Titres immobilisés	163 999	156 350	7 649	4,89%
- Titres de participations	9 783	10 344	-561	-5,42%
- Autres titres détenus à long terme	9 784	10 419	-635	-6,09%
- Parts dans les entreprises liées	144 432	135 587	8 845	6,52%
. Créances rattachées	87 226	87 872	-646	-0,74%
TOTAL	5 408 484	4 774 195	634 289	13,29%
Dont plus ou moins values latentes constatées en capitaux propres	96 402	89 981	6 421	7,14%
Dont obligations dépréciées	73 172	3 000	70 172	n.s.
Dont dépréciation	-24 631	-9 593	-15 038	156,76%

5b. Liste des principales participations non consolidées

	% détenu	Capitaux propres	Total bilan	PNB ou CA	Résultat
Groupe CIC (1)	< 1	9 879 173	242 036 328	4 637 139	1 115 044
GACM (2)	< 1	6 604 940	75 734 198	1 204 268	690 351
CCCM Paris (2)	14%	475 540	7 285 616	33 971	13 597

(1) Données consolidées au 31/12/2010

(2) Données IFRS au 31/12/2010

En ce qui concerne les titres CIC, au 31 décembre 2008, le Groupe a décidé d'abandonner la valorisation au cours de bourse, au profit d'une valorisation basée sur les capitaux propres IFRS part du Groupe CIC. Cette décision est justifiée par le caractère jugé inactif du marché du titre CIC et le très faible volume de flottant. Cette situation s'est pérennisée au cours des années suivantes justifiant, au 30 juin 2011, le recours à la même méthode de valorisation du titre CIC.

5c. Exposition au risque souverain

30.06.2011			Maturité (durée résiduelle)					
Pays	Encours brut (milliers €)							
	Banque	Assurance	< 6 mois	6 mois - 2 ans	2 à 3 ans	3 à 5 ans	5 à 10 ans	> 10 ans
Pays bénéficiant d'un plan de soutien								
Grèce	2 500	82 604			26 128	30 845	24 952	3 179
Portugal	-	32 510		26 221			6 289	
Irlande	-	17 695					17 695	
Autres pays								
Allemagne	-	10 414					10 414	
Belgique	118 227	-	3 980	27 246			50 000	37 000
Espagne	-	16 182		6 144			10 038	
France	-	767 512		64 881	1 986	1 285	94 066	605 294
Italie	-	151 846		6 676	5 329	13 202	89 379	37 259
Hongrie	2 500	-			2 500			
Pays Bas	-	5 289	5 289					

Contexte particulier du risque de crédit souverain :

La totalité des encours portés par les banques et compagnies d'assurance sur les dettes émises par les Etats grec, portugais et irlandais est classé en "Actifs disponibles à la vente".

Traitement comptable au 30 juin 2011

Les titres de dette souveraine grecque relèvent des dispositions prises dans le cadre du deuxième plan de soutien en faveur de la Grèce, finalisé le 21 juillet 2011, qui matérialisent l'engagement de soutien des banques.

Ce plan prévoit notamment un échange possible pour les titres dont l'échéance est antérieure au 31 décembre 2020 et dont les conditions financières devraient conduire à constater une décote initiale de 21 %.

Dans le contexte d'illiquidité observée sur les marchés au cours du premier semestre 2011, les modalités d'estimation de la valeur des titres concernés détenus par le Groupe ont été revues au titre de l'arrêté des comptes au 30 juin 2011 et le Groupe a décidé de valoriser les titres de dettes de la Grèce classés en "actifs disponibles à la vente" en constatant ce niveau de décote. Ces titres ont ainsi été remis à leur coût historique par neutralisation de la moins-value latente inscrite en fonds propres et reclassés en "Obligations –créances douteuses" ; une provision pour dépréciation a été constatée par résultat pour 21 % du nominal.

Le Conseil Européen ayant souligné le caractère unique et non reproductible de la participation du secteur privé à un autre plan de soutien européen, aucune dépréciation n'a été constatée sur les autres titres de dettes souveraines, notamment les titres émis par l'Irlande et le Portugal.

Impact sur les comptes au 30 juin 2011

(en milliers €)	Encours déprécié	Impact Résultat avant impôt	Impact Résultat net d'impôt
Banque	2 500	-525	-344
Assurance	65 630	-5 464	-3 663
Total Groupe	68 130	-5 989	-4 007

N.B. : l'impact de la dépréciation des titres grecs détenus par les compagnies d'assurance est net de l'effet sur la provision pour participation aux excédents (PPE).

Note 6 : Clientèle

6a. Prêts et créances sur la clientèle

	30.06.2011	31.12.2010	Variation	
Créances saines	11 038 864	11 120 058	-81 194	-0,73%
. Créances commerciales	11 291	11 177	114	1,02%
. Autres concours à la clientèle	10 986 599	11 067 217	-80 618	-0,73%
- crédits à l'habitat	6 815 887	6 928 204	-112 317	-1,62%
- autres concours et créances diverses dont pensions	4 170 712	4 139 013	31 699	0,77%
. Créances rattachées	40 974	41 664	-690	-1,66%
Créances d'assurance et réassurance	17 840	9 118	8 722	95,66%
Créances dépréciées sur base individuelle	409 941	420 862	-10 921	-2,59%
Créances brutes	11 466 645	11 550 038	-83 393	-0,72%
Provisions individuelles	-260 396	-261 379	983	-0,38%
Provisions collectives	-16 198	-17 595	1 397	-7,94%
SOUS TOTAL I	11 190 051	11 271 064	-81 013	-0,72%
Location financement (investissement net)	1 082 440	1 057 745	24 695	2,33%
. Mobilier	749 180	733 805	15 375	2,10%
. Immobilier	309 060	297 749	11 311	3,80%
. Créances dépréciées sur base individuelle	24 200	26 191	-1 991	-7,60%
Dépréciations	-20 130	-21 786	1 656	-7,60%
SOUS TOTAL II	1 062 310	1 035 959	26 351	2,54%
TOTAL	12 252 361	12 307 023	-54 662	-0,44%
dont prêts participatifs	0	0	0	n.s.
dont prêts subordonnés	0	0	0	n.s.

Opérations de location financement avec la clientèle :

	31.12.2010	Augmentation	Diminution	Autres	30.06.2011
Valeur brute comptable	1 057 745	95 070	-70 375	0	1 082 440
Dépréciations des loyers non recouvrables	-21 786	-3 124	4 780	0	-20 130
Valeur nette comptable	1 035 959	91 946	-65 595	0	1 062 310

6b. Dettes envers la clientèle

	30.06.2011	31.12.2010	Variation	
. Comptes d'épargne à régime spécial	8 300 593	8 148 548	152 045	1,87%
- à vue	7 045 507	6 884 504	161 003	2,34%
- à terme	1 255 086	1 264 044	-8 958	-0,71%
. Dettes rattachées sur comptes d'épargne	88 198	9 565	78 633	n.s.
Sous-total	8 388 791	8 158 113	230 678	2,83%
. Comptes à vue	2 365 015	2 572 964	-207 949	-8,08%
. Comptes et emprunts à terme	837 406	873 982	-36 576	-4,18%
. Dettes rattachées	10 639	15 900	-5 261	-33,09%
. Dettes d'assurance et de réassurance	64 541	52 461	12 080	23,03%
Sous-total	3 277 601	3 515 307	-237 706	-6,76%
TOTAL	11 666 392	11 673 420	-7 028	-0,06%

Note 7 : Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

	30.06.2011	31.12.2010	Variation	
. Titres	1 601 144	1 764 035	-162 891	-9,23%
- Effets publics	81 036	81 509	-473	-0,58%
- Obligations et autres titres à revenu fixe	1 520 108	1 682 526	-162 418	-9,65%
. Cotés	1 020 241	1 049 730	-29 489	-2,81%
. Non cotés	499 867	632 796	-132 929	-21,01%
. Créances rattachées	18 719	24 690	-5 971	-24,18%
TOTAL BRUT	1 619 863	1 788 725	-168 862	-9,44%
dont actifs dépréciés	6 000	6 000	0	0,00%
Dépréciations	-4 239	-4 007	-232	5,79%
TOTAL NET	1 615 624	1 784 718	-169 094	-9,47%

Note 8 : Evolution des provisions pour dépréciations

	31.12.2010	Dotation	Reprise	Autres	30.06.2011
Prêts et créances sur la clientèle	-300 760	-30 124	33 895	265	-296 724
Titres en AFS "disponibles à la vente" TRF	-1 208	-14 192	0	0	-15 400
Titres en AFS "disponibles à la vente" TRV	-8 385	-918	0	72	-9 231
Titres en HTM "détenus jusqu'à l'échéance"	-4 007	-300	68	0	-4 239
Total	-314 360	-45 534	33 963	337	-325 594

Note 9 : Instruments financiers – Reclassements

Néant

La norme de suivi jusqu'à échéance des actifs reclassés ne s'impose qu'aux valeurs réaffectées à des rubriques de "prêts". N'ayant procédé qu'à des reclassements entre catégories de titres, le Groupe ne répond donc pas à ces critères et ne renseigne cet aspect que les années où il opère un reclassement.

Note 10 : Impôts

10a. Impôts courants

	30.06.2011	31.12.2010	Variation	
Actif (par résultat)	78 864	78 341	523	0,67%
Passif (par résultat)	36 526	64 145	-27 619	-43,06%

10b. Impôts différés

	30.06.2011	31.12.2010	Variation	
Actif (par résultat)	47 550	69 998	-22 448	-32,07%
Actif (par capitaux propres)	7 714	3 934	3 780	96,09%
Passif (par résultat)	6 513	6 382	131	2,05%
Passif (par capitaux propres)	4 097	4 070	27	0,66%

Répartition des impôts différés par grandes catégories

	30.06.2011		31.12.2010	
	Actif	Passif	Actif	Passif
. Reports fiscaux déficitaires	0	0	17 826	0
. Différences temporaires sur				
- PV/MV différées sur titres disponibles à la vente	0	6 802	0	6 326
- autres gains/pertes latents ou différés	10 419	0	6 190	0
- provisions	31 731	93	31 336	85
- réserve latente de location financement	916	4 165	735	4 024
- autres décalages temporaires	15 439	2 791	20 865	3 037
. Compensation	-3 241	-3 241	-3 020	-3 020
Total des actifs et passifs d'impôts différés	55 264	10 610	73 932	10 452

Note 11 : Comptes de régularisation et actifs et passifs divers

11a. Comptes de régularisation et actifs divers

	30.06.2011	31.12.2010	Variation	
Comptes de régularisation actif				
Valeurs reçues à l'encaissement	5 482	3 743	1 739	46,46%
Comptes d'ajustement sur devises	63	2	61	n.s.
Produits à recevoir	9 132	8 561	571	6,67%
Comptes de régularisation divers	47 743	66 946	-19 203	-28,68%
Sous-total	62 420	79 252	-16 832	-21,24%
Autres actifs				
Débiteurs divers	191 953	263 584	-71 631	-27,18%
Stocks et assimilés	11 086	8 031	3 055	38,04%
Sous-total	203 039	271 615	-68 576	-25,25%
Autres actifs d'assurance				
Autres	30 462	32 513	-2 051	-6,31%
Sous-total	30 462	32 513	-2 051	-6,31%
Total	295 921	383 380	-87 459	-22,81%

11b. Comptes de régularisation et passifs divers

	30.06.2011	31.12.2010	Variation	
Comptes de régularisation passif				
Comptes indisponibles sur opérations de recouvrement	20	1 842	-1 822	-98,91%
Comptes d'ajustement sur devises	0	24	-24	-100,00%
Charges à payer	34 166	33 387	779	2,33%
Comptes de régularisation divers	166 091	115 263	50 828	44,10%
Sous-total	200 277	150 516	49 761	33,06%
Autres passifs				
Comptes de règlement sur opérations sur titres	482 081	815 875	-333 794	-40,91%
Versements restant à effectuer sur titres	130 825	128 984	1 841	1,43%
Créditeurs divers	215 689	243 469	-27 780	-11,41%
Sous-total	828 595	1 188 328	-359 733	-30,27%
Autres passifs d'assurance				
Autres	0	0	0	n.s.
Sous-total	0	0	0	n.s.
Total	1 028 872	1 338 844	-309 972	-23,15%

La variation des "Comptes de règlement sur opérations sur titres" est due à l'évolution de la part des minoritaires sur les OPCVM détenus par les compagnies d'assurance (application de la "short cut method"). Quant aux "Versements restant à effectuer sur titres", ils concernent essentiellement les engagements de rachat donnés à des minoritaires de certaines filiales du groupe UFG-LFP.

Note 12 : Participations dans les entreprises mises en équivalence Quote-part dans le résultat des entreprises MEE

	30.06.2011		31.12.2010	
	Valeur de MEE	QP de résultat	Valeur de MEE	QP de résultat
Euro Information	72 621	3 582	68 427	4 535
CM Habitat Gestion	105		105	3
Convictions Asset Management	1 170			
Sicorfé Maintenance	968	61	906	158
Banque Delubac			2 179	12
Pythagore	1 327	94	2 076	637
Holding Cholet Dupont S.A.	8 994	379		
TOTAL	85 185	4 116	73 693	5 345

Note 13 : Immeubles de placement

	31.12.2010	Augmentation	Diminution	Autres	30.06.2011
Coût historique	71 218	411	0	19	71 648
Amortissement et dépréciation	-18 503	-1 248	0	0	-19 751
Montant net	52 715	-837	0	19	51 897

La juste valeur de ces immeubles (enregistrés au coût) est de 75.235 K€ au 30 juin 2011. Elle était de 75.339 K€ au 31 décembre 2010. Cette juste valeur est déterminée à dire d'expert.

Note 14 : Immobilisations corporelles et incorporelles

14a. Immobilisations corporelles

	31.12.2010	Augmentation	Diminution	Autres	30.06.2011
Coût historique					
Terrains d'exploitation	18 024	156	-367	-711	17 102
Constructions d'exploitation	192 920	4 879	-228	-9 829	187 742
Autres immobilisations corporelles	149 179	11 051	-988	2 626	161 868
Total	360 123	16 086	-1 583	-7 914	366 712
Amortissement et dépréciation					
Terrains d'exploitation	-1	0	0	0	-1
Constructions d'exploitation	-114 204	-3 517	8	8 216	-109 497
Autres immobilisations corporelles	-93 333	-5 038	586	-5 498	-103 283
Total	-207 538	-8 555	594	2 718	-212 781
Montant net	152 585	7 531	-989	-5 196	153 931

14b. Immobilisations incorporelles

	31.12.2010	Augmentation	Diminution	Autres	30.06.2011
Coût historique					
. Immobilisations acquises	72 830	3 883	-464	-5 255	70 994
- logiciels	26 774	3 486	-170	-1 373	28 717
- autres	46 056	397	-294	-3 882	42 277
Total	72 830	3 883	-464	-5 255	70 994
Amortissement et dépréciation					
. Immobilisations acquises	-35 629	-2 465	3	1 089	-37 002
- logiciels	-21 434	-991	0	1 074	-21 351
- autres	-14 195	-1 474	3	15	-15 651
Total	-35 629	-2 465	3	1 089	-37 002
Montant net	37 201	1 418	-461	-4 166	33 992

Les variations figurant dans la colonne "autres" proviennent de reclassements en "actifs destinés à être cédés".

Note 15 : Ecart d'acquisition

	31.12.2010	Augmentation	Diminution	Autres	30.06.2011
Ecart d'acquisition brut	214 394	863	0	0	215 257
Dépréciations	-1 915	0	0	0	-1 915
Ecart d'acquisition net	212 479	863	0	0	213 342

* dont 19.635 K€ correspondant au cumul des amortissements au 1/1/2005

Détail des écarts d'acquisition

Filiales	Valeur de l'EA au 31.12.2010	Augmentation	Diminution	Variation dépréciation	Valeur de l'EA au 30.06.2011
BKCP / BKCP Securities	316				316
CMNE Belgium / BKCP	2 027				2 027
CMNE Belgium / NEPB	2 736				2 736
Amortissement au 1-1-2005	-821				-821
Dépréciation	-1 915				-1 915
CMNE / UFG IM	8 061				8 061
Amortissement au 1-1-2005	-3 348				-3 348
CMNE / La Pérennité	18 025				18 025
Amortissement au 1-1-2005	-5 858				-5 858
CMNE / SNP Sicorfé	1 876				1 876
Amortissement au 1-1-2005	-380				-380
CMNE / UFG	937				937
Amortissement au 1-1-2005	-298				-298
UFG REM / Eurogérance	1 567				1 567
UFG REM / Franklin Gérance	865				865
Groupe UFG / UFG REM	7 261				7 261
Amortissement au 1-1-2005	-3 872				-3 872
NEA / ACMN Vie	5 640				5 640
NEPI / SCI Centre Gare	1 358				1 358
Amortissement au 1-1-2005	-633				-633
NEPI / UFG REM	6 321				6 321
Amortissement au 1-1-2005	-4 425				-4 425
UFG PM / CLS	11 624				11 624
UFG IM / UFG Sarasin	2 833				2 833
UFG PM / EXA	3 183				3 183
Groupe UFG / Groupe LFP	159 398				159 398
UFG LFP France / Société Holding Partenaires		863			863
Autres	1				1
TOTAL	212 479	863	0	0	213 342

Note 16 : Dettes représentées par un titre

	30.06.2011	31.12.2010	Variation	
Bons de caisse	188 891	184 545	4 346	2,35%
TMI & TCN	5 379 096	5 537 731	-158 635	-2,86%
Emprunts obligataires	215 443	218 097	-2 654	-1,22%
Dettes rattachées	61 790	61 834	-44	-0,07%
TOTAL	5 845 220	6 002 207	-156 987	-2,62%

Note 17 : Provisions techniques des contrats d'assurance

	30.06.2011	31.12.2010	Variation	
Vie	9 300 896	8 999 665	301 231	3,35%
Non vie	174 024	159 099	14 925	9,38%
Unités de compte	1 375 564	1 319 526	56 038	4,25%
Autres	14 069	10 694	3 375	31,56%
TOTAL	10 864 553	10 488 984	375 569	3,58%

Note 18 : Provisions

	31.12.2010	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (provision utilisée)	Reprises de l'exercice (provision non utilisée)	Autres variations	30.06.2011
Provisions pour engagements de retraite	34 688	1 489	-388	0	-122	35 667
Provisions pour risques	42 306	1 004	-39 054	-315	-529	3 412
Autres	37 276	460	-227	-2 763	-10 000	24 746
Total	114 270	2 953	-39 669	-3 078	-10 651	63 825

Le montant des "autres variations" figurant sur la ligne "autres" pour 10.000 K€ correspond à un reclassement en provisions techniques assurances d'un montant antérieurement constaté en provisions pour charges administratives.

	31.12.2009	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (provision utilisée)	Reprises de l'exercice (provision non utilisée)	Autres variations	31.12.2010
Provisions pour engagements de retraite	39 106	409	-4 452	-385	10	34 688
Provisions pour risques	41 171	1 233	-119	-238	259	42 306
Autres	33 340	13 065	-1 454	-7 269	-406	37 276
Total	113 617	14 707	-6 025	-7 892	-137	114 270

Litige banque Delubac :

Un litige a opposé la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe (CFCMNE) à un établissement bancaire, la banque Delubac, société en commandite simple dont le CMNE est devenu associé commanditaire à hauteur d'un peu plus de 20% tandis que cette banque devenait elle-même actionnaire à hauteur de 24 % d'une Compagnie d'assurances majoritairement détenue par la CFCMNE.

Les statuts de la société en commandite simple prévoient le recours à l'arbitrage pour le règlement des litiges entre associés, les arbitres statuant en amiable composition et en dernier ressort.

Des dissensions sont intervenues dans le passé entre les deux parties, dans le cadre de la mise en place d'une stratégie permettant au CMNE de commercialiser des produits d'assurances IARD en partenariat avec un autre Groupe de Crédit Mutuel ; ce litige a fait l'objet d'une sentence arbitrale aux termes de laquelle l'établissement bancaire a cédé sa participation dans cette Compagnie d'assurances au CMNE en septembre 2000.

Depuis lors la CFCMNE s'est néanmoins trouvée engagée dans plusieurs procédures. Le dernier acte de ce parcours était une sentence arbitrale assortie de l'exécution provisoire rendue le 2 décembre 2008 à l'encontre de la CFCMNE sur un recours déposé par cet établissement bancaire auxquels se sont joints trois de ses dirigeants. Les sommes mises à sa charge par la sentence se sont élevées à 191,5 M€y compris intérêts au profit de l'établissement bancaire et de certains associés personnes physiques.

1/ Procédure

Un recours en annulation, seul recours possible contre une telle sentence, a été déposé par la CFCMNE dès le 4 décembre 2008. Accessoirement des plaintes pénales ont été déposées.

Il était fondé sur de nombreux moyens qui concernent notamment le délai de la procédure, les conditions de désignation des arbitres, la partialité et l'indépendance des arbitres, la compétence du Tribunal Arbitral, l'absence de motivation, l'irrégularité de la présentation des demandes, l'irrégularité de l'intervention des associés commandités.

La Cour d'Appel de Paris, dans un arrêt du 19 novembre 2009, a annulé la sentence rendue le 2 décembre 2008. Cet arrêt est devenu définitif après rejet des pourvois déposés par la Banque Delubac et ses trois associés (arrêts de la cour de cassation du 22 septembre 2010). Il convient d'observer qu'un recours contre l'arrêt d'annulation du 19 novembre 2009, avait été parallèlement introduit sous la forme d'une tierce opposition à la requête d'un associé de la Banque Delubac. Ce recours a été rejeté par la cour d'appel de Paris le 11 février 2010.

Conformément à l'article 1485 du CPC, la Cour d'appel, dans sa décision du 19 novembre 2009, avait invité les parties, sauf volonté contraire de leur part, à conclure sur leurs demandes au fond dans la limite de la mission des arbitres pour l'audience du 4 mars 2010, date à laquelle aucune conclusion n'avait été déposée. L'audience a été renvoyée au 25 mars 2010, date à laquelle la Banque Delubac et ses gérants commandités avaient alors déclaré soumettre leurs demandes à la Cour. Par arrêt du 9 novembre 2010, la Cour d'Appel a ordonné une mesure de médiation, l'examen de la cause étant renvoyé à l'audience de procédure du 24 mars 2011.

La mesure de médiation a été prolongée jusqu'au 1^{er} avril par une ordonnance de la Cour d'appel de Paris du 22 février 2011, et jusqu'au 11 avril 2011 par une ordonnance du président de la Cour en date du 31 mars 2011.

Un protocole d'accord a ainsi été signé le 11 avril 2011 prévoyant les conditions de règlement du différend suivantes :

- La Banque Delubac et les associés personnes physiques remboursent à la CFCMNE les sommes perçues pour un total de 191.5 M€ Ces remboursements sont déclarés satisfaisants par la CFCMNE.
- La CFCMNE renonce définitivement à toute réclamation au titre des intérêts au taux légal, à leur capitalisation et à l'intérêt majoré prévu par l'article L.313-3 du Code Monétaire et Financier, sur les sommes qui ont été appréhendées par la Banque Delubac et les trois associés personnes physiques en vertu de l'exécution provisoire attachée à la sentence arbitrale.
- La CFCMNE, en exécution de son devoir de soutien verse la somme de 40 millions d'euros afin de permettre à la Banque Delubac de disposer de fonds propres réglementaires. Ce versement, effectué par la CFCMNE en sa qualité d'associé de référence de la Banque Delubac, s'effectue par compensation avec la somme appréhendée par la Banque Delubac en exécution de la sentence arbitrale du 2 décembre 2008 annulée.
- La CFCMNE cède, pour un prix de 2.8 M€, la totalité des parts d'associé commanditaire qu'elle détient dans le capital de la Société. Cette cession est faite aux charges et conditions ordinaires de droit et d'usage.

Ce protocole était toutefois conclu sous la condition suspensive de l'accord donné par l'ACP et sur le caractère satisfaisant du soutien apporté par la CFCMNE à la Banque Delubac en exécution de l'article L.511-42 du Code Monétaire et Financier, et sur l'autorisation de cession par la CFCMNE de la totalité de sa participation dans cet établissement bancaire.

Le 4 mai 2011, l'ACP a notifié son autorisation de cession par la CFCMNE de l'intégralité de sa participation dans la Banque Delubac, en fondant sa décision sur les termes du protocole d'accord évoqué ci-dessus.

L'accord a été respecté, et les parties se sont désistées de toute instance et de toute action sans condition, de toutes les procédures actuellement en cours ; la CFCMNE a ainsi fait connaître au Procureur du Tribunal de Grande Instance de Paris et/ou au Juge d'instruction concerné, l'accord intervenu et leur a indiqué par courrier renoncer à ses plaintes et se désister de toutes ses constitutions de partie civile dans toutes les procédures pénales opposant directement ou indirectement les parties.

2/ Impacts de l'exécution du protocole d'accord sur les comptes 2011:

- La banque Delubac et ses associés ont remboursé en mai 2011 à la Caisse Fédérale du CMNE l'intégralité des fonds perçus en Juillet 2009,
- La Caisse Fédérale de CMNE a cédé la totalité de ses titres dans le capital de la banque Delubac après avoir participé au soutien financier de la banque (en tant qu'actionnaire de référence), à hauteur de 40 M€, conditions acceptées par l'Autorité de Contrôle Prudentiel.

Ce soutien financier s'est matérialisé par un abandon de créances enregistré en créances irrécouvrables (40 M€) ; en contrepartie, la provision constituée pour risque de contrepartie en décembre 2008, pour un montant de 39 M€ a été intégralement reprise.

Provisions PEL / CEL

	0-4 ans	4-10 ans	+10 ans	Total
Montant des encours collectés au titre des PEL sur la phase épargne	14 062	577 633	376 993	968 688
Montant des provisions sur PEL	397	2 730	1 962	5 089
Montant des encours collectés au titre des CEL sur la phase épargne				227 548
Montant des provisions sur CEL				3 414
Dotations Provisions EL				13
Reprises Provisions EL				1 219
Montant des encours de crédits en vie octroyés au titre des PEL/CEL				79 273
Montant des provisions sur prêts PEL/CEL				2 041

Engagements de retraite et avantages similaires

	31.12.2010	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Autres variations	30.06.2011
Engagements de retraite à prestations définies et assimilés hors caisses de retraite					
Indemnités de fin de carrière	31 877	1 489	0	-123	33 243
Compléments de retraite	1 409	0	0	0	1 409
Primes liées aux médailles du travail (autres avantages à long terme)	1 402	0	-388	1	1 015
Total comptabilisé	34 688	1 489	-388	-122	35 667

	31.12.2009	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Autres variations	31.12.2010
Engagements de retraite à prestations définies et assimilés hors caisses de retraite					
Indemnités de fin de carrière	36 456	0	-4 579	0	31 877
Compléments de retraite	1 422	235	-258	10	1 409
Primes liées aux médailles du travail (autres avantages à long terme)	1 228	174	0	0	1 402
Total comptabilisé	39 106	409	-4 837	10	34 688

Note 19 : Dettes subordonnées

	30.06.2011	31.12.2010	Variation	
Dettes subordonnées à durée indéterminée	136 935	137 217	-282	-0,21%
Dettes rattachées	1 332	1 007	325	32,27%
TOTAL	138 267	138 224	43	0,03%

Caractéristiques des principales dettes subordonnées

Type	Date Emission	Montant Emission	Montant fin d'exercice	Taux	Echéance
Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée CFCMNE	2004	150 000	150 000	Euribor 6 mois + 0,86	-
- détention groupe CMNE		-16 256	- 13 157		
Autres			92		
Dettes rattachées			1 332		
			138 267		

Note 20 : Capitaux propres

20a. Capitaux propres part du Groupe (hors résultat et gains et pertes latents)

	30.06.2011	31.12.2010	Variation	
Capital et réserves liées au capital	1 276 191	1 341 286	-65 095	-4,85%
- Capital	1 273 441	1 338 536	-65 095	-4,86%
- Prime d'émission, apport, fusion, scission, conversion	2 750	2 750	0	0,00%
Réserves consolidées	544 096	462 846	81 250	17,55%
- Autres réserves (dont effets liés à la première application)	638 145	585 875	52 270	8,92%
- Report à nouveau	-94 049	-123 029	28 980	-23,56%
Total	1 820 287	1 804 132	16 155	0,90%

20b. Gains ou pertes latents différés part du Groupe

	30.06.2011	31.12.2010	Variation	
Gains ou pertes latents ou différés* liés aux :				
- actifs disponibles à la vente	89 015	78 265	10 750	13,74%
- dérivés de couverture (CFH)	-19 864	-11 808	-8 056	68,22%
Total	69 151	66 457	2 694	4,05%

* soldes net d'IS et après traitement de la comptabilité reflet

Note 21 : Engagements donnés et reçus

Engagements donnés	30.06.2011	31.12.2010	Variation	
Engagements de financement				
Engagements en faveur d'établissements de crédit	60 221	78 921	-18 700	-23,69%
Engagements en faveur de la clientèle	919 587	900 992	18 595	2,06%
Engagements de garantie				
Engagements d'ordre d'établissements de crédit	94 899	38 756	56 143	144,86%
Engagements d'ordre de la clientèle	160 234	184 656	-24 422	-13,23%
Engagements sur titres				
Autres engagements donnés	1 283	1 422	-139	-9,77%

Engagements reçus	30.06.2011	31.12.2010	Variation	
Engagements de financement				
Engagements reçus d'établissements de crédit	374 553	520 483	-145 930	-28,04%
Engagements de garantie				
Engagements reçus d'établissements de crédit	2 255 072	2 265 278	-10 206	-0,45%
Engagements reçus de la clientèle	4 107 973	4 088 753	19 220	0,47%
Engagements sur titres				
Autres engagements reçus	1 283	1 422	-139	-9,77%

2. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Note 22 : Intérêts et produits / charges assimilés

	30.06.2011		30.06.2010		31.12.2010	
	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges
Etablissements de crédit & banques centrales	39 020	-9 300	35 616	-13 091	75 471	-27 556
. Clientèle	425 095	-250 795	426 672	-234 447	853 169	-472 894
- dont location financement et location simple	173 017	-150 333	166 836	-145 632	331 417	-288 157
. Instruments dérivés de couverture	17 626	-46 253	10 820	-44 519	23 184	-84 594
. Actifs financiers disponibles à la vente	15 904		15 272		30 550	
. Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	24 041		20 159		45 722	
. Dettes représentées par un titre		-74 836		-82 556		-161 784
. Dettes subordonnées		-2 444		-2 423		-4 612
TOTAL	521 686	-383 628	508 539	-377 036	1 028 096	-751 440
Dont produits et charges d'intérêt calculés au TIE	504 060	-337 375	497 719	-332 517	1 004 912	-666 846
Dont intérêts sur passifs au coût amorti		-337 375		-332 517		-666 846

Note 23 : Commissions

	30.06.2011		30.06.2010		31.12.2010	
	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges
Etablissements de crédit	1 157	-205	1 134	-169	2 322	-406
. Clientèle	30 930	-406	24 083	0	54 877	0
. Titres	7 371	-4	8 439	-4	15 494	-148
<i>dont activités gérées pour compte de tiers</i>	<i>2 932</i>		<i>2 880</i>		<i>3 971</i>	
. Instruments dérivés	5	0	2	0	8	0
. Change	89	0	99	0	176	0
. Engagements de financement et de garantie	67	-69	63	-25	120	-94
. Prestations de services	34 518	-14 814	35 032	-14 300	65 662	-28 379
TOTAL	74 137	-15 498	68 852	-14 498	138 659	-29 027

Note 24 : Gains ou pertes sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

	30.06.2011	30.06.2010	Variation		31.12.2010
Instruments de transaction	3 658	-12 810	16 468	-128,56%	-2 855
Instruments à la juste valeur sur option	8 444	1 439	7 005	486,80%	4 234
Inefficacité des couvertures	-2 753	-1 146	-1 607	140,23%	-2 729
. Sur couverture de juste valeur (FVH)	-2 753	-1 146	-1 607	140,23%	-2 729
. Variations de juste valeur des éléments couverts	-5 140	2 352	-7 492	-318,54%	-3 242
. Variations de juste valeur des éléments de couverture	2 387	-3 498	5 885	-168,24%	513
Résultat de change	137	235	-98	-41,70%	305
Total des variations de juste valeur	9 486	-12 282	21 768	-177,23%	-1 045
<i>dont dérivés de transaction</i>	<i>4 984</i>	<i>-17 951</i>	<i>22 935</i>	<i>-127,76%</i>	<i>-13 671</i>

Note 25 : Gains ou pertes sur actifs financiers disponibles à la vente

	30.06.2011			
	Dividendes	PV/MV réalisées	Dépréciation	Total
. Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe		-146	0	-146
. Actions et autres titres à revenu variable	1 207	420	-196	1 431
. Titres immobilisés	6 757	7 329	-723	13 363
. Autres	0	0	0	0
Total	7 964	7 603	-919	14 648

	30.06.2010			
	Dividendes	PV/MV réalisées	Dépréciation	Total
. Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe		539	0	539
. Actions et autres titres à revenu variable	913	1 737	0	2 650
. Titres immobilisés	4 407	276	-52	4 631
. Autres	0	-604	0	-604
Total	5 320	1 948	-52	7 216

	31.12.2010			
	Dividendes	PV/MV réalisées	Dépréciation	Total
. Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe		1 850	0	1 850
. Actions et autres titres à revenu variable	2 839	2 088	3	4 930
. Titres immobilisés	5 356	3 727	-271	8 812
. Autres	0	-607	0	-607
Total	8 195	7 058	-268	14 985

Note 26 : Produits et charges des autres activités

	30.06.2011	30.06.2010	Variation		31.12.2010
Produits des autres activités					
. Contrats d'assurance :	970 735	1 170 535	-199 800	-17,07%	2 308 683
- primes acquises	790 103	1 000 976	-210 873	-21,07%	1 843 233
- produits nets des placements	177 755	168 179	9 576	5,69%	461 758
- produits techniques et non techniques	2 877	1 380	1 497	108,48%	3 692
. Charges refacturées	3 231	2 956	275	9,30%	6 304
. Autres produits	112 782	132 543	-19 761	-14,91%	284 977
Sous-total	1 086 748	1 306 034	-219 286	-16,79%	2 599 964
Charges des autres activités					
. Contrats d'assurance :	-876 308	-1 110 158	233 850	-21,06%	-2 147 008
- charges de prestations	-505 397	-422 311	-83 086	19,67%	-843 140
- variation des provisions	-364 756	-675 190	310 434	-45,98%	-1 296 723
- charges techniques et non techniques	-6 155	-12 657	6 502	-51,37%	-7 145
. Immeubles de placement :	-1 251	-1 342	91	-6,78%	-2 624
- dotations aux provisions/amortissements	-1 251	-1 342	91	-6,78%	-2 624
. Autres charges	-31 104	-50 094	18 990	-37,91%	-92 618
Sous-total	-908 663	-1 161 594	252 931	-21,77%	-2 242 250
Total net des autres produits et charges	178 085	144 440	33 645	23,29%	357 714

Note 27 : Frais généraux

	30.06.2011	30.06.2010	Variation		31.12.2010
Charges de personnel	-163 897	-169 286	5 389	-3,18%	-324 843
Autres charges	-107 752	-99 189	-8 563	8,63%	-221 784
TOTAL	-271 649	-268 475	-3 174	1,18%	-546 627

27a. Charges de personnel

	30.06.2011	30.06.2010	Variation		31.12.2010
Salaires et traitements	-98 113	-100 279	2 166	-2,16%	-194 148
Charges sociales	-46 288	-51 106	4 818	-9,43%	-88 738
Intéressement et participation des salariés	-9 369	-8 516	-853	10,02%	-23 038
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	-10 127	-9 385	-742	7,91%	-18 943
Autres	0	0	0	n.s.	24
TOTAL	-163 897	-169 286	5 389	-3,18%	-324 843

Effectifs moyens

	30.06.2011	30.06.2010	Variation		31.12.2010
Techniciens de la banque	2 625	2 752	-127	-4,61%	2 729
Cadres	1 536	1 465	71	4,85%	1 484
Total	4 161	4 217	-56	-1,33%	4 213

27b. Autres charges d'exploitation

	30.06.2011	30.06.2010	Variation		31.12.2010
Impôts et taxes	-8 226	-6 785	-1 441	21,24%	-18 742
Services extérieurs	-71 525	-68 978	-2 547	3,69%	-149 929
Autres charges diverses	-16 983	-11 731	-5 252	44,77%	-27 882
Total	-96 734	-87 494	-9 240	10,56%	-196 553

27c. Dotations / reprises sur amortissements et dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

	30.06.2011	30.06.2010	Variation		31.12.2010
Amortissements :	-10 739	-11 695	956	-8,17%	-24 599
- immobilisations corporelles	-8 555	-9 234	679	-7,35%	-19 778
- immobilisations incorporelles	-2 184	-2 461	277	-11,26%	-4 821
Dépréciations :	-279	0	-279	n.s.	-632
- immobilisations corporelles	0	-3	3	-100,00%	-493
- immobilisations incorporelles	-279	3	-282	n.s.	-139
Total	-11 018	-11 695	677	-5,79%	-25 231

Note 28 : Coût du risque

30.06.2011	Dotations	Reprises	Créances irrécouvrables couvertes	Créances irrécouvrables non couvertes	Recouvrement sur créances apurées	TOTAL
Etablissements de crédit	0	0	-40 000	-342	0	-40 342
Clientèle	-27 690	28 387	-8 042	-632	301	-7 676
. Location financement	-1 686	553	-444	-4	0	-1 581
. Autres - clientèle	-26 004	27 834	-7 598	-628	301	-6 095
Sous total	-27 690	28 387	-48 042	-974	301	-48 018
HTM - DJM	-300	68	0	0	0	-232
AFS - DALV	-14 192	0	0	0	0	-14 192
Autres	-549	39 340	0	0	0	38 791
Total	-42 731	67 795	-48 042	-974	301	-23 651

30.06.2010	Dotations	Reprises	Créances irrécouvrables couvertes	Créances irrécouvrables non couvertes	Recouvrement sur créances apurées	TOTAL
Etablissements de crédit	0	0	0	-179	0	-179
Clientèle	-32 982	18 782	-3 244	-340	853	-16 931
. Location financement	-1 901	595	-220	-6	226	-1 306
. Autres - clientèle	-31 081	18 187	-3 024	-334	627	-15 625
Sous total	-32 982	18 782	-3 244	-519	853	-17 110
HTM - DJM	-266	1 000	0	0	0	734
AFS - DALV	0	1 906	0	0	0	1 906
Autres	-658	1 294	0	0	0	636
Total	-33 906	22 982	-3 244	-519	853	-13 834

31.12.2010	Dotations	Reprises	Créances irrécouvrables couvertes	Créances irrécouvrables non couvertes	Recouvrement sur créances apurées	TOTAL
Etablissements de crédit	0	0	0	-429	0	-429
Clientèle	-57 215	38 212	-7 527	-1 397	529	-27 398
. Location financement	-2 784	2 002	-1 273	-668	0	-2 723
. Autres - clientèle	-54 431	36 210	-6 254	-729	529	-24 675
Sous total	-57 215	38 212	-7 527	-1 826	529	-27 827
HTM - DJM	-408	9 347	-8 099	0	0	840
AFS - DALV	-1 208	18 795	-16 608	0	0	979
Autres	-1 230	1 822	-23	0	0	569
Total	-60 061	68 176	-32 257	-1 826	529	-25 439

Note 29 : Gains ou pertes sur autres actifs

	30.06.2011	30.06.2010	Variation		31.12.2010
Immobilisations corporelles et incorporelles	1 462	-110	1 572	n.s.	-4 025
. MV de cession	-149	-243	94	-38,68%	-4 484
. PV de cession	1 611	133	1 478	n.s.	459
Gains ou pertes nets sur titres consolidés	43	0	43	n.s.	65
TOTAL	1 505	-110	1 615	n.s.	-3 960

Note 30 : Variations de valeur des écarts d'acquisition

	30.06.2011	30.06.2010	Variation		31.12.2010
Dépréciation des écarts d'acquisition	0	0	0	n.s.	0
Ecart d'acquisition négatif passé en résultat	1 966	0	1 966	n.s.	0
TOTAL	1 966	0	1 966	n.s.	0

Note 31 : Impôt sur les bénéfices

31a. Décomposition de la charge d'impôt

	30.06.2011	30.06.2010	Variation		31.12.2010
Charge d'impôt exigible	-17 384	-21 233	3 849	-18,13%	-64 022
Charge d'impôt différé	-22 213	5 017	-27 230	-542,75%	2 631
Ajustements au titre des exercices antérieurs	14	0	14	n.s.	214
TOTAL	-39 583	-16 216	-23 367	144,10%	-61 177

NOTES RELATIVES A L'ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES DIRECTEMENT COMPTABILISES EN CAPITAUX PROPRES

Note 32 : Recyclage des gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres

	30.06.2011	30.06.2010	31.12.2010
	Mouvements	Mouvements	Mouvements
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente			
Reclassement vers le résultat	-2 075	-3 626	-3 626
Autres mouvements	11 809	18 960	12 279
Sous-total	9 734	15 334	8 653
Réévaluation des instruments dérivés de couverture			
Reclassement vers le résultat	0	0	0
Autres mouvements	-8 056	2 180	-2 419
Sous-total	- 8 056	2 180	- 2 419
Quote-part des gains ou pertes latents ou différés sur entreprises MEI	929	926	3 631
TOTAL	2 607	18 440	9 865

Note 33 : Impôt relatif à chaque composante des gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres

	30.06.2011			30.06.2010			31.12.2010		
	Valeur brute	Impôt	Valeur nette	Valeur brute	Impôt	Valeur nette	Valeur brute	Impôt	Valeur nette
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	10 216	-482	9 734	14 504	830	15 334	5 505	3 148	8 653
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	-12 285	4 229	-8 056	3 325	-1 145	2 180	-3 679	1 260	-2 419
Quote-part des gains ou pertes latents ou différés sur entreprises MEE	929	0	929	926	0	926	3 631	0	3 631
Total des variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-1 140	3 747	2 607	18 755	-315	18 440	5 457	4 408	9 865

V INFORMATIONS SECTORIELLES

En matière d'information sectorielle (IAS14), le CMNE communique sur deux niveaux. L'information par secteur d'activité constitue le premier niveau, et celle par secteur géographique le second niveau.

⊗ Information sectorielle par activité. Premier niveau

Le groupe CMNE est organisé selon six pôles d'activité :

- Bancassurance France
- Bancassurance Belgique
- Entreprises
- Assurances
- Gestion pour compte de tiers
- Services et activités diverses

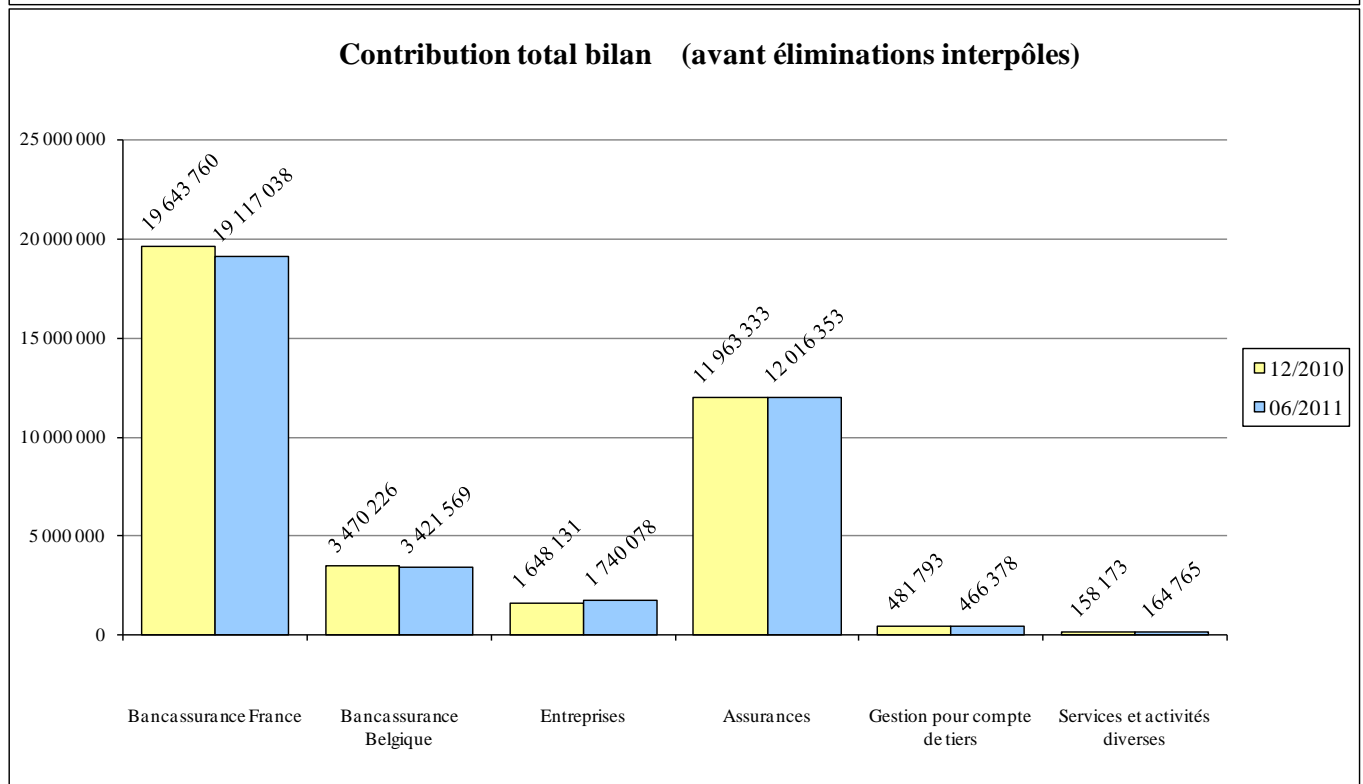
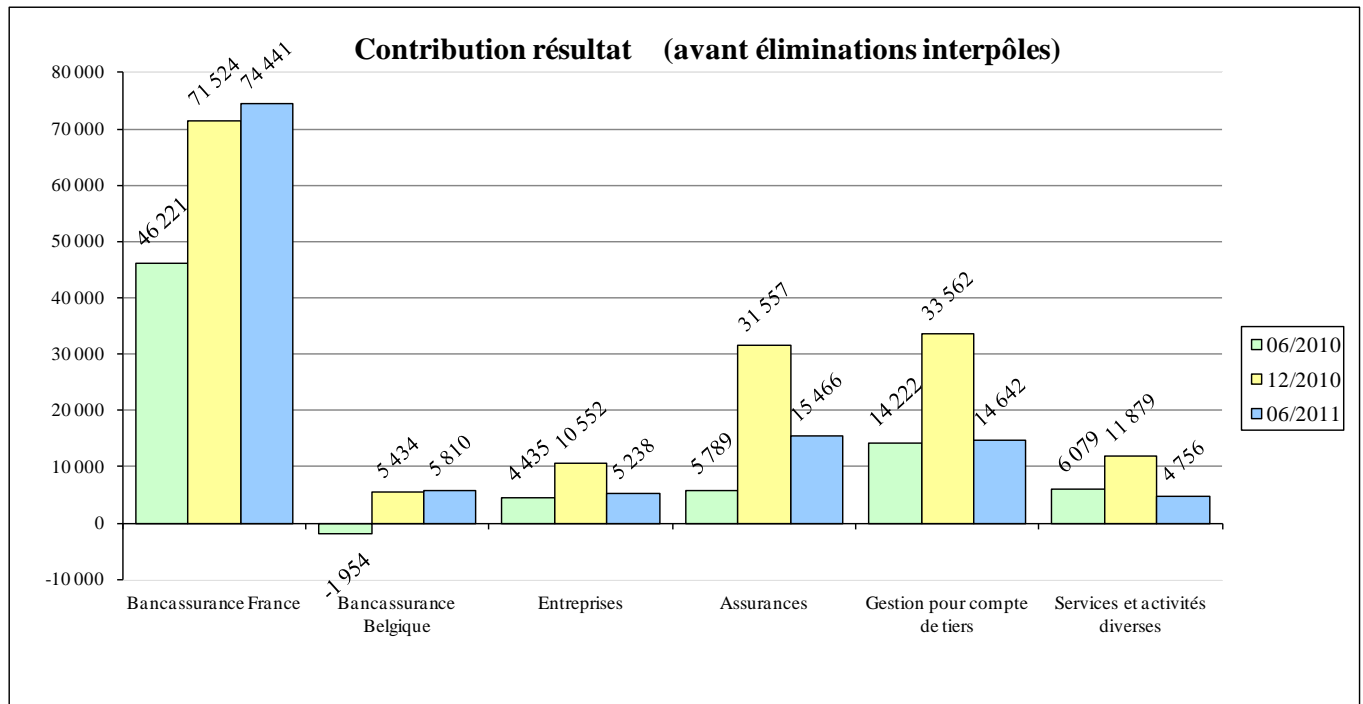
Le détail des entités composant chacun de ces pôles d'activité est donné dans les tableaux suivants :

Société	Activité	2010			2011		
		% Intérêt	% Contrôle	Méthode	% Intérêt	% Contrôle	Méthode
<u>Bancassurance France</u>							
<i>Crédit Mutuel Nord Europe</i>	Etablissement de crédit	100,00	100,00	Sté mère	100,00	100,00	Sté mère
Cumul SCI	Immobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Banque Delubac	Etablissement de crédit	20,98	20,98	ME	0,00	0,00	NC
FCP Nord Europe Gestion	Fonds dédié	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
FCP Richebé Gestion	Fonds dédié	99,81	100,00	IG	99,81	100,00	IG
FCP Richebé Recovery	Fonds dédié	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
FCP Richebé 2011	Fonds dédié	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GIE CMN Prestations	Groupement de moyens	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
SA Immobilière du CMN	Immobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
<u>Bancassurance Belgique</u>							
<i>CMNE Belgium</i>	Opérations financières	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Alverzele	Courtage assurance	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
BKCP Pool	Société de moyens	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
BKCP SCRL	Etablissement de crédit	95,57	95,57	IG	95,63	95,63	IG
BKCP Securities	Gestion de patrimoine	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
CPSA	Etablissement de crédit	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GEIE BKCP IT	Informatique et services	100,00	100,00	IG	0,00	0,00	NC
Immo W 16	Gestion immobilière	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Moblease	Leasing mobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
SCPI	Opérations financières	53,83	56,32	IG	53,87	56,32	IG
<u>Entreprises</u>							
<i>BCMNE</i>	Etablissement de crédit	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Bail Actéa	Crédit bail mobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Bail Immo Nord	Crédit bail immobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Batiroc Normandie	Crédit bail immobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GIE BCMNE Gestion	Groupement de moyens	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Normandie Partenariat	Capital Développement	99,63	99,65	IG	99,63	99,65	IG
SDR Normandie	Opérations financières	99,79	99,79	IG	99,79	99,79	IG
<u>Assurances</u>							
<i>Nord Europe Assurances</i>	Gestion collective assurance	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
ACMN IARD	Assurance	51,00	51,00	IG	51,00	51,00	IG
ACMN Vie	Assurance	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
CP - BK Reinsurance	Ré assurance	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Courtage CMNE	Courtage assurance	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Nord Europe Life Luxembourg	Assurance	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Nord Europe Retraite	Gestion PERP	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Pérennité Entreprises	Courtage assurance	90,00	90,00	IG	100,00	100,00	IG
Vie Services	Services informatiques et de gestion	77,50	77,50	IG	77,50	77,50	IG

Société	Activité	2010			2011		
		% Intérêt	% Contrôle	Méthode	% Intérêt	% Contrôle	Méthode
<i>Gestion pour compte de tiers</i>							
UFG-LFP	Gestion collective	99,62	99,62	IG	99,67	99,67	IG
Cholet-Dupont Partenaires	Gestion d'actifs	0,00	0,00	NC	50,83	50,83	IP
CMH Gestion	Gestion collective	21,03	24,47	ME	21,04	24,47	ME
Conviction asset Management	Gestion collective	0,00	0,00	NC	29,90	30,00	ME
Franklin Gérance	Gestion collective	85,92	100,00	IG	85,96	100,00	IG
GIE UFG	Groupement de moyens	99,62	100,00	IG	99,67	100,00	IG
Holding Cholet-Dupont	Gestion d'actifs	0,00	0,00	NC	33,29	33,40	ME
LFP	Gestion collective	99,62	100,00	IG	99,66	100,00	IG
LFPGP	Gestion d'actifs	99,60	99,98	IG	99,64	99,98	IG
LFP-Sarasin AM	Gestion d'actifs	99,62	100,00	IG	99,66	100,00	IG
Pythagore	Gestion d'actifs	42,20	42,36	ME	29,95	30,05	ME
Société Holding Partenaires	Gestion d'actifs	0,00	0,00	NC	50,83	50,83	IP
UFG Courtages	Courtage	99,62	100,00	IG	99,67	100,00	IG
UFG ICC	Recouvrement de créances	99,62	100,00	IG	99,67	100,00	IG
UFG-LFP France	Immobilier	99,62	100,00	IG	99,67	100,00	IG
UFG LFP International	Gestion de patrimoine	99,65	100,00	IG	99,69	100,00	IG
UFG LFP Private Bank	Etablissement de crédit	99,77	100,00	IG	99,80	100,00	IG
UFG PM	Gestion immobilière	85,92	100,00	IG	85,96	100,00	IG
UFG Real Estate Managers	Gestion collective	85,92	86,25	IG	85,96	86,25	IG
UFG Siparex	Gestion collective	65,75	66,00	IG	65,78	66,00	IG
<i>Services et activités diverses</i>							
Actéa Environnement	Gestion immobilière	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
CMN Environnement	Gestion immobilière	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
CMN Tél	Services	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Euro Information SAS	Informatique	10,15	10,15	ME	10,15	10,15	ME
Financière Nord Europe	Gestion collective	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Fininmad	Immobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
NEPI	Opérations financières	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
SCI Centre Gare	Immobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Sicorfé Maintenance	Services	34,00	34,00	ME	34,00	34,00	ME
Sicorfé SNP	Informatique	92,29	92,29	IG	92,29	92,29	IG
Sofimmo 3	Immobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Sofimpar	Immobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Transactimmo	Immobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG

Résumé des contributions par pôles

	PNB		RBE		Résultat consolidé			Bilan	
	12/2010	06/2011	12/2010	06/2011	06/2010	12/2010	06/2011	12/2010	06/2011
Bancassurance France	394 496	251 832	115 820	105 558	46 221	71 524	74 441	19 643 760	19 117 038
Bancassurance Belgique	71 379	33 070	8 974	3 175	-1 954	5 434	5 810	3 470 226	3 421 569
Entreprises	42 010	22 167	20 658	10 808	4 435	10 552	5 238	1 648 131	1 740 078
Assurances	116 917	71 600	45 732	39 466	5 789	31 557	15 466	11 963 333	12 016 353
Gestion pour compte de tiers	168 532	69 500	51 275	19 974	14 222	33 562	14 642	481 793	466 378
Services et activités diverses	12 090	4 010	7 341	1 571	6 079	11 879	4 756	158 173	164 765
Eliminations entre pôles	-47 482	-53 263	-38 485	-53 285	-44 675	-40 160	-52 538	-4 516 741	-4 370 555
Total	757 942	398 916	211 315	127 267	30 117	124 348	67 815	32 848 675	32 555 626



Synthèse bilan et résultat par pôles

ACTIF	31/12/2010	Pôle Bancassurance France	Pôle Bancassurance Belgique	Pôle Entreprises	Pôle Assurances	Pôle Gestion pour Compte de Tiers	Pôle Services et Activités Diverses	Opérations spécifiques et éliminations	Total
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	690 303	9 827	1	8 373 748	-	-	(966)	9 072 913	
Instruments dérivés de couverture	26 785	1 474	399	-	-	-	(15 446)	13 212	
Actifs financiers disponibles à la vente	2 288 176	101 906	14 928	3 366 870	104 964	44 826	(1 147 475)	4 774 195	
Prêts et créances sur établissements de crédit	4 792 546	1 732 898	135 462	34 918	44 277	6 791	(3 054 230)	3 692 662	
Prêts et créances sur la clientèle	9 560 227	1 433 695	1 483 967	48 884	21 891	22	(241 663)	12 307 023	
Ecart de rééval des PTF couverts en taux	76 151	-	-	-	-	-	-	76 151	
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	1 776 375	84 343	-	-	-	-	(76 000)	1 784 718	
Comptes de régularisation et actifs divers	332 188	34 919	10 392	126 052	87 681	6 733	1 163	599 128	
Participations dans les entreprises MEE	2 179	-	-	-	2 182	69 333	(1)	73 693	
Immobilisations corporelles et incorporelles	98 830	68 821	2 982	7 221	37 938	29 744	(3 035)	242 501	
Ecart d'acquisition	-	2 343	-	5 640	182 860	724	20 912	212 479	
TOTAL	19 643 760	3 470 226	1 648 131	11 963 333	481 793	158 173	(4 516 741)	32 848 675	

ACTIF	30/06/2011	Pôle Bancassurance France	Pôle Bancassurance Belgique	Pôle Entreprises	Pôle Assurances	Pôle Gestion pour Compte de Tiers	Pôle Services et Activités Diverses	Opérations spécifiques et éliminations	Total
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	580 463	10 833	14	8 105 874	-	-	-	8 697 184	
Instruments dérivés de couverture	31 167	3 108	511	-	-	-	(20 075)	14 711	
Actifs financiers disponibles à la vente	2 365 210	434 949	15 208	3 623 763	75 656	43 919	(1 150 221)	5 408 484	
Prêts et créances sur établissements de crédit	4 760 149	1 377 349	123 010	66 393	42 157	10 740	(2 969 437)	3 410 361	
Prêts et créances sur la clientèle	9 367 356	1 406 546	1 585 442	46 913	24 534	22	(178 452)	12 252 361	
Ecart de rééval des PTF couverts en taux	51 123	-	-	-	-	-	-	51 123	
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	1 606 228	85 396	-	-	-	-	(76 000)	1 615 624	
Comptes de régularisation et actifs divers	248 698	32 023	12 989	161 857	99 259	6 853	5 752	567 431	
Participations dans les entreprises MEE	-	-	-	-	11 596	73 588	1	85 185	
Immobilisations corporelles et incorporelles	106 644	69 022	2 904	5 913	29 453	28 919	(3 035)	239 820	
Ecart d'acquisition	-	2 343	-	5 640	183 723	724	20 912	213 342	
TOTAL	19 117 038	3 421 569	1 740 078	12 016 353	466 378	164 765	(4 370 555)	32 555 626	

PASSIF	31/12/2010	Pôle Bancassurance France	Pôle Bancassurance Belgique	Pôle Entreprises	Pôle Assurances	Pôle Gestion pour Compte de Tiers	Pôle Services et Activités Diverses	Opérations spécifiques et éliminations	Total
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	34 462	-	1	-	-	-	-	34 463	
Instruments dérivés de couverture	137 659	15 859	172	-	-	-	(15 446)	138 244	
Dettes envers les établissements de crédit	2 300 932	444 224	1 153 961	5 629	66 004	13 002	(3 170 035)	813 717	
Dettes envers la clientèle	8 877 412	2 517 430	213 648	59 484	42 184	1	(36 739)	11 673 420	
Dettes représentées par un titre	5 950 728	116 914	-	-	-	-	(65 435)	6 002 207	
Ecart de rééval des PTF couverts en taux	1 522	-	355	-	-	-	-	1 877	
Comptes de régularisation et passifs divers	294 244	19 775	104 513	863 755	131 118	1 476	(1 440)	1 413 441	
Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-	-	10 493 126	-	-	(4 142)	10 488 984	
Provisions	57 709	7 260	1 726	14 744	1 893	20	30 918	114 270	
Dettes subordonnées	150 552	90 534	-	78 073	-	-	(180 935)	138 224	
Intérêts minoritaires	435	10 263	38	17 603	6 930	142	(520)	34 891	
Capitaux propres hors résultat (part du groupe)	1 766 581	242 533	163 165	399 362	200 102	131 653	(1 032 807)	1 870 589	
Résultat de l'exercice (part du groupe)	71 524	5 434	10 552	31 557	33 562	11 879	(40 160)	124 348	
TOTAL	19 643 760	3 470 226	1 648 131	11 963 333	481 793	158 173	(4 516 741)	32 848 675	

PASSIF	30/06/2011	Pôle Bancassurance France	Pôle Bancassurance Belgique	Pôle Entreprises	Pôle Assurances	Pôle Gestion pour Compte de Tiers	Pôle Services et Activités Diverses	Opérations spécifiques et éliminations	Total
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	20 661	252	12	-	-	-	-	(252)	20 673
Instruments dérivés de couverture	140 485	17 161	795	-	-	-	-	(19 823)	138 618
Dettes envers les établissements de crédit	1 946 534	439 844	1 234 903	8 500	69 689	18 934	(2 995 455)	722 949	
Dettes envers la clientèle	8 910 754	2 482 090	227 684	68 257	37 877	-	(60 270)	11 666 392	
Dettes représentées par un titre	5 782 023	108 476	-	-	-	-	(45 279)	5 845 220	
Ecart de rééval des PTF couverts en taux	1 260	-	501	-	-	-	-	1 761	
Comptes de régularisation et passifs divers	333 272	13 189	102 257	523 087	128 847	1 872	(806)	1 101 718	
Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-	-	10 868 433	-	-	(3 880)	10 864 553	
Provisions	16 954	5 956	2 193	5 115	1 215	20	32 372	63 825	
Dettes subordonnées	150 644	90 670	-	78 110	-	-	(181 157)	138 267	
Intérêts minoritaires	423	9 958	39	18 141	6 248	88	(500)	34 397	
Capitaux propres hors résultat (part du groupe)	1 739 587	248 163	166 456	431 244	207 860	139 095	(1 042 967)	1 889 438	
Résultat de l'exercice (part du groupe)	74 441	5 810	5 238	15 466	14 642	4 756	(52 538)	67 815	
TOTAL	19 117 038	3 421 569	1 740 078	12 016 353	466 378	164 765	(4 370 555)	32 555 626	

COMPTE DE RESULTAT	30/06/2010	Pôle Bancassurance France	Pôle Bancassurance Belgique	Pôle Entreprises	Pôle Assurances	Pôle Gestion pour Compte de Tiers	Pôle Services et Activités Diverses	Opérations spécifiques et éliminations	Total
PRODUIT NET BANCAIRE		201 725	31 272	19 511	39 384	74 093	4 368	(45 122)	325 231
Frais généraux	(141 069)	(31 150)	(10 419)	(29 142)	(54 240)	(2 146)	(309)	(268 475)	
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		60 656	122	9 092	10 242	19 853	2 222	(45 431)	56 756
Coût du risque	(9 701)	(2 707)	(2 371)	-	15	1 049	(119)	(13 834)	
RESULTAT D'EXPLOITATION		50 955	(2 585)	6 721	10 242	19 868	3 271	(45 550)	42 922
Quote-part de résultat des entreprises MEE	117	-	-	-	365	3 623	(116)	3 989	
Gains ou pertes sur autres actifs	(236)	122	(2)	-	6	-	-	(110)	
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	-	-	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		50 836	(2 463)	6 719	10 242	20 239	6 894	(45 666)	46 801
Impôts sur les bénéfices	(4 609)	418	(2 282)	(3 992)	(5 865)	(760)	874	(16 216)	
Gains & pertes nets d'impôts / act abandon	-	-	-	-	-	-	-	-	
RESULTAT NET TOTAL		46 227	(2 045)	4 437	6 250	14 374	6 134	(44 792)	30 585
Intérêts minoritaires	6	(91)	2	461	152	55	(117)	468	
RESULTAT NET (part du groupe)		46 221	(1 954)	4 435	5 789	14 222	6 079	(44 675)	30 117

COMPTE DE RESULTAT	30/06/2011	Pôle Bancassurance France	Pôle Bancassurance Belgique	Pôle Entreprises	Pôle Assurances	Pôle Gestion pour Compte de Tiers	Pôle Services et Activités Diverses	Opérations spécifiques et éliminations	Total
PRODUIT NET BANCAIRE		251 832	33 070	22 167	71 600	69 500	4 010	(53 263)	398 916
Frais généraux	(146 274)	(29 895)	(11 359)	(32 134)	(49 526)	(2 439)	(22)	(271 649)	
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		105 558	3 175	10 808	39 466	19 974	1 571	(53 285)	127 267
Coût du risque	(9 217)	1 390	(2 355)	(13 667)	1	(65)	262	(23 651)	
RESULTAT D'EXPLOITATION		96 341	4 565	8 453	25 799	19 975	1 506	(53 023)	103 616
Quote-part de résultat des entreprises MEE	-	-	-	-	473	3 642	1	4 116	
Gains ou pertes sur autres actifs	(129)	1 472	8	-	27	127	-	1 505	
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	1 966	-	-	1 966	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		96 212	6 037	8 461	25 799	22 441	5 275	(53 022)	111 203
Impôts sur les bénéfices	(21 776)	(389)	(3 222)	(8 442)	(5 730)	(516)	492	(39 583)	
Gains & pertes nets d'impôts / act abandon	-	-	-	-	(1 708)	-	-	(1 708)	
RESULTAT NET TOTAL		74 436	5 648	5 239	17 357	15 003	4 759	(52 530)	69 912
Intérêts minoritaires	(5)	(162)	1	1 891	361	3	8	2 097	
RESULTAT NET (part du groupe)		74 441	5 810	5 238	15 466	14 642	4 756	(52 538)	67 815

⊗ Information sectorielle par zones géographiques. Deuxième niveau

Au CMNE, cette analyse se recoupe avec l'information par activité. En effet, le Groupe exerce sur deux zones géographiques essentielles qui sont la France et la Belgique. Les informations concernant cette deuxième zone sont isolées dans le pôle d'activité Bancassurance Belgique.

VI AUTRES INFORMATIONS

⊗ Les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et non encore appliquées du fait de la date de survenance sont les suivantes :

Aucune nouvelle norme n'est concernée.

⊗ Juste valeur des instruments financiers comptabilisés au coût amorti

Les justes valeurs présentées sont une estimation à partir des paramètres observables au 30 juin 2011. Elles sont issues d'un calcul d'actualisation des flux futurs estimés à partir d'une courbe de taux qui comprend un coût de signature inhérent au débiteur.

Les instruments financiers présentés dans cette information sont les prêts et emprunts. Ils ne reprennent pas les éléments non monétaires (actions), les comptes de fournisseurs, les comptes des autres actifs, des autres passifs et les comptes de régularisation. Les instruments non financiers ne sont pas concernés par cette information.

La juste valeur des instruments financiers exigibles à vue et les contrats d'épargne réglementée de la clientèle est la valeur exigible par le client, c'est à dire sa valeur comptable.

Certaines entités du groupe peuvent également appliquer des hypothèses : la valeur de marché est la valeur comptable pour les contrats dont les conditions se réfèrent à un taux variable, ou dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an.

Nous attirons l'attention sur le fait que, hormis les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, les instruments financiers comptabilisés au coût amorti ne sont pas cessibles ou ne font pas dans la pratique l'objet de cession avant leur échéance. De ce fait, les plus values ou les moins values ne seront pas constatées.

Si toutefois, les instruments financiers comptabilisés au coût amorti devaient faire l'objet d'une cession, le prix de cette cession pourrait différer significativement de la juste valeur calculée au 30 juin.

	30.06.2011			31.12.2010		
	valeur de marché	valeur au bilan	Plus ou moins valeurs latentes	valeur de marché	valeur au bilan	Plus ou moins valeurs latentes
Actifs						
Prêts et créances sur établissements de crédit	2 736 911	3 086 941	-350 030	2 979 752	3 380 706	-400 954
Prêts et créances à la clientèle	12 274 529	12 252 361	22 168	12 532 783	12 307 023	225 760
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	1 603 847	1 615 624	-11 777	1 787 746	1 784 718	3 028
Passifs						
Dettes envers les établissements de crédit	854 288	722 949	-131 339	799 507	813 717	14 210
Dettes envers la clientèle	11 096 849	11 666 392	569 543	11 025 371	11 673 420	648 049
Dettes représentées par un titre	5 861 822	5 845 220	-16 602	6 059 007	6 002 207	-56 800
Dettes subordonnées	138 267	138 267	0	138 224	138 224	0

Parties liées

	30.06.2011		31.12.2010	
	Entités consolidées par intégration globale	Entités consolidées par mise en équivalence	Entités consolidées par intégration globale	Entités consolidées par mise en équivalence
Actifs				
Prêts et créances sur établissements de crédit	427 502	0	526 834	0
<i>dont comptes ordinaires</i>	<i>23 811</i>	<i>0</i>	<i>60 434</i>	<i>0</i>
Actifs à la juste valeur par résultat	59 834	0	84 125	0
Actifs disponibles à la vente	391 794	0	264 247	0
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	160 431	0	160 335	0
Passifs				
Dettes envers les établissements de crédit	254 234	0	357 902	0
<i>dont comptes ordinaires</i>	<i>33 772</i>	<i>0</i>	<i>63 346</i>	<i>0</i>
Dettes représentées par un titre	250 000	0	781 697	0
Intérêts reçus	1 280	0	18 660	0
Intérêts versés	-14 654	0	-50 556	0
Commissions reçues	0	0	3 860	0
Commissions versées	0	-1 447	0	-242
Autres produits et charges	4 845	-337	-364	-782
Frais généraux	565	-7 312	-4 994	-18 301
Autres	5 934	315	4 488	315
PNB	-2 030	-8 781	-28 906	-19 010
Engagements donnés	0	0	0	0
Engagements reçus	0	0	0	0

Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est survenu entre le 30 juin 2011 et la date de communication des comptes consolidés semestriels condensés. Ces derniers ont été présentés au Conseil d'Administration du 24 août 2011.